



**CCF SA**

CENTRE DE CAUTIONNEMENT  
ET DE FINANCEMENT

# 2021

RAPPORT DE GESTION



DES SOUTIENS FINANCIERS EN FAVEUR  
DES ENTREPRISES VALAISANNES





**CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA**

Pré-Fleuri 6, Case postale 286  
CH - 1951 Sion  
Tél. +41 27 327 35 50  
Fax +41 27 327 35 51  
[www.ccf-valais.ch](http://www.ccf-valais.ch)

**IMPRESSUM**

**Rédaction** CCF SA, Sion  
**Graphic design** Agence Meichtry, Sion  
**Photographies** Atelier 54  
**Impression** Schmid SA  
**Parution** Avril 2022

# SOMMAIRE

- 04** MESSAGE DU PRÉSIDENT
- 06** MESSAGE DU DIRECTEUR
- 08** PRÉSENTATION DU CCF
- 13** LES MISSIONS DU CCF
- 14** FOCUS SUR PHARMALP
- 20** RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CCF
- 25** AIDES FINANCIÈRES POUR CAS DE RIGUEUR
- 32** TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES
- 36** COMPTES
- 40** RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION
- 42** CONSEIL D'ADMINISTRATION
- 43** EXPERTS CONSULTATIFS  
COLLABORATEURS/TRICES

# MESSAGE DU PRÉSIDENT



Jean-Pierre Morand,  
Président du CCF

L'année 2021 a encore été marquée par la crise du COVID-19. Les premiers instants de sidération passés, la gestion de crise est devenue une routine à laquelle nous nous sommes accoutumés, presque un trait de la vie normale. Pour l'essentiel, l'économie a plutôt bien tenu. Pour certaines branches cependant, les aides étatiques ont constitué une ligne de vie indispensable à leur survie. Aux côtés des services du SETI, les collaborateurs du CCF ont été engagés en première ligne dans la gestion des aides pour cas de rigueur. Il faut saluer leur capacité à faire face à cette tâche supplémentaire et à résister sur un terme qui semblait ne plus avoir de fin à l'usure et à la fatigue. Le mérite se mesure aussi dans la résilience.

La vocation fondamentale du CCF n'est cependant pas de répondre à des situations d'urgence. Sa mission de fond est d'être au service du maintien et du développement de l'économie valaisanne au travers des différentes aides qu'elle propose, cautionnements, prêts directs, subventions ou garanties. L'enjeu pour le CCF n'est pas de créer l'activité économique mais de l'accompagner et de le faire le plus efficacement possible.

Les moyens que le CCF peut engager sont importants et le canton a fait des efforts considérables pour les augmenter. Le secteur du tourisme en est le principal bénéficiaire: le fonds du tourisme puis les moyens

mobilisés au travers de la LERM ont contribué à une situation qui semble aujourd'hui saine et heureusement bien loin des sombres prédictions faites il n'y a pas si longtemps encore. Au passage, on relèvera que les paradigmes en la matière ont aussi évolué. Si les hôtels restent des clefs pour ce secteur, les résidences secondaires, hier décriées comme un problème, se sont avérées être une base de stabilité pendant la crise. Pour l'avenir et dans un monde qui a appris, quasiment du jour au lendemain, le travail à distance, une partie de ces habitations à l'origine de loisirs, pourraient devenir des lieux de résidence principale et la base d'un développement économique intéressant pour le canton.

Au travers d'un apport au fonds de soutien et d'une augmentation des moyens pour les subventions mais aussi par ses moyens propres, dans le cadre du fonds d'investissement, le CCF est aussi mieux à même de soutenir les secteurs classiques de l'industrie et des services. Lancer et conduire des projets, notamment dans des secteurs comme la mécanique, est un gageure et ceux qui s'efforcent de le faire méritent une attention particulière.

L'EPFL à Sion crée des opportunités en matière de start-ups. Le fonds d'amorçage du CCF n'apporte, comme son nom l'indique, qu'un appui incitatif. Ce dernier est utile mais n'a véritablement de sens que comme maillon d'une longue chaîne de financement mettant en synergie tous les moyens nécessaires pour qu'une start-up devienne une véritable entreprise productive. Si l'EPFL est une chance formidable pour le Valais, la promesse ne sera vraiment pleinement réalisée que s'il en résulte des entreprises qui y demeurent établies parce qu'elles auront trouvé sur place les moyens financiers nécessaires. Parvenir à accompagner efficacement le parcours complet d'entreprises nouvelles est donc crucial. Y contribuer pourrait bien être l'un des défis majeurs de notre institution ces prochaines années.

Ce défi, et d'autres que nous ne connaissons pas encore, il appartiendra à mes successeurs de les relever. Déposant, non sans un pincement de cœur, un mandat que j'ai été heureux et fier d'exercer au service de l'économie de mon canton, j'aimerais ici remercier les actionnaires, qui m'ont accordé leur confiance, ainsi que mes collègues du Conseil et tous les collaborateurs et collaboratrices du CCF pour les années passionnantes que j'ai eu la chance de partager avec eux. Le CCF est une bonne institution et elle est en de bonnes mains.

Jean-Pierre Morand,  
Président du CCF



*L'enjeu pour le CCF n'est pas de créer l'activité économique mais de l'accompagner et de le faire le plus efficacement possible.*

# MESSAGE DU DIRECTEUR

Il est difficile de dissocier les exercices 2020 et 2021, tellement ces deux années ont formé un tout, une parenthèse devenue une normalité, un sprint devenu un marathon.



Jacques Métrailler,  
Directeur du CCF

Heureusement, nous sommes habitués aux efforts intensifs et sur de longues durées. En effet, les cinq dernières années ont été riches en événements pour le CCF, qui aura dû gérer la fusion de deux organismes (OVAC – CCF SA), la mise en place des nouvelles aides au tourisme, puis celles pour les remontées mécaniques (LERM) et enfin la gestion des cas de rigueur COVID-19 (pour les start-ups, l'événementiel, les centres de loisirs, les fitness, etc.).

La masse de travail avait déjà fortement augmenté avant l'arrivée de la pandémie, preuve en est les engagements globaux qui ont plus que doublé en passant de Fr. 75 mios (début 2016) à plus de Fr. 160 mios à ce jour. Enfin, Fr. 30 mios supplémentaires ont été accordés pour les cas de rigueur depuis le début de la crise COVID-19. Ainsi, si nous portons notre attention uniquement sur l'exercice 2021, sur 398 sociétés requérantes, 273 sociétés auront bénéficié d'une proposition ferme de financement pour un total de Fr. 52 mios, contre 132 sur 228 sociétés requérantes en 2020 (+107%). Enfin, plus de 1'029 garanties ont été émises pour Fr. 25 mios auprès de 106 sociétés.

Avec la forte activité de ces dernières années, on peut donc facilement comprendre que le CCF a principalement été dans la réaction et qu'il s'est focalisé sur le traitement des aides financières, au détriment du développement de certains autres piliers importants d'une entreprise, tels que le marketing, l'informatique, le démarchage, la gestion des ressources humaines, **mais aussi la consolidation et l'augmenta-**

**tion de ses moyens.** A ce sujet, le CCF, **qui n'intervient que de manière complémentaire à du financement privé**, a des possibilités d'engagement suffisantes et importantes pour financer la phase de croissance et de développement des sociétés valaisannes. Par contre, les moyens pour la phase d'amorçage sont très faibles, voire quasi-inexistants. Avec l'arrivée de l'EPFL, la présence de l'IDIAP et le travail fait par la fondation The Ark, beaucoup de jalons ont été posés pour permettre l'émergence de nouvelles idées, de nouveaux projets, de nouvelles entreprises. Cependant, les fonds pour permettre le passage du pré-prototype à une démarche commerciale aboutie sont manquants. Dans ce contexte brièvement expliqué, le CCF se doit de se positionner clairement pour participer au financement des jeunes sociétés valaisannes, notamment en augmentant ses fonds y relatifs, pour lui permettre de jouer son rôle d'initiateur et d'accompagnateur de projets novateurs.

En parallèle, l'agenda 2030 pour le développement durable exprime le souhait de positionner le Valais comme un pôle leader en matière de développement durable dans l'Arc alpin, tout en mettant en avant le « penser et agir autrement ». **Le financement serait un bon moyen de le démontrer.** Depuis quelques années, le slow money émerge de plus en plus comme étant un mode de financement alternatif séduisant dont le canton du Valais pourrait s'inspirer. En effet, après la course aux rendements rapides, voilà que certains investisseurs acceptent des investissements locaux aux rythmes de rentabilité plus lents, au motif de la création d'une économie durable plus prospère à long terme. Emboitant le pas, les institutions financières plus traditionnelles s'y intéressent de plus en plus.

« Petit à petit l'oiseau fait son nid » est une formule rarement appréciée des investisseurs. Et pourtant, ces 20 dernières années, les principaux succès des entreprises valaisannes ayant pu être constatés sont issus de sociétés qui ont eu des démarches organiques et qui ont connu la réussite après 10, voire 15 ans. Ainsi, en Valais et via le CCF, **un fonds de capital développement** pourrait être développé, avec un horizon de rentabilité à long terme, en visant un portefeuille de sociétés large et conforme à l'économie cantonale.

La mise en place d'outils financiers avec cet objectif d'investissement sur la durée est un axe de développement qui se dessine de plus en plus. Pour ce faire, les moyens de notre société devront être augmentés, notamment ceux de notre fonds d'amorçage et de notre fonds d'investissement. « **CCF SA votre source de financement durable en Valais** » sera certainement un slogan adéquat pour permettre à notre nouveau Conseil d'administration de poser les bases futures de notre société.

Avant de nous plonger totalement dans ces défis, je souhaite remercier ici sincèrement les membres sortants de notre Conseil, en m'adressant directement à eux :

- Gabriel Décaillet (*membre du CA et président du comité des garanties de construction*): Merci pour ton engagement global, bien sûr, mais également lors de certains moments clés, comme la fusion OVAC – CCF. Tes interventions et ton implication auront été des sources de solutions pragmatiques et toujours tournées vers l'avenir.
- Mischa Imboden (*vice-président*): entre l'OVAC, le CCF et les cas de rigueur, tu en auras étudié des dossiers. Ces deux dernières années en particulier, nous aurons su – avec ton concours, à un rythme parfois de plusieurs séances par semaine – traiter avec rigueur et doigté une situation de crise exceptionnelle. Tu y auras grandement contribué par ton pragmatisme et tes compétences pointues. Merci.
- Jean-Pierre Morand (*président*): chaque président du CCF (ex-OVAC inclus) aura eu son lot de difficultés, de défis, de surprises ; parfois bonnes, parfois moins, mais bien souvent nécessitant réactivité et à propos présidentiel. Tu n'auras pas, et de loin, été l'exception qui confirme la règle. Tes derniers mois auront un peu été tronqués par un focus sur les cas de rigueur, pour lesquels tu n'auras pas compté tes heures. Merci pour ta passion à tout moment du jour et de la nuit ! Notre collaboration a été excellente et nous saurons nous retrouver dans d'autres contextes, j'en suis persuadé.

Je n'oublie pas Patricia Lorenz, Gabriel Epiney et Oliver Schnyder, qui ont remis leurs mandats en 2021, malheureusement en catimini (COVID-19 oblige) mais non sans avoir amené leurs pierres respectives à l'édifice.

En conclusion, je remercie l'ensemble du team opérationnel, pour son travail acharné en ces temps troublés, et profite de saluer les nouveaux arrivés, Marika Bonvin et Damien Luisier, qui sauront apporter les forces vives nécessaires aux missions futures de notre organisme. Avec vous tou(te)s, et avec nos nouvelles instances dirigeantes, je me réjouis de travailler à l'élaboration de méthodes de travail optimisées afin de permettre au CCF des démarches encore plus proactives à l'avenir, au service de l'économie valaisanne.

Jacques Métrailler,  
Directeur du CCF



CCF SA votre source de  
financement durable en  
Valais sera certainement  
un slogan adéquat.

# PRÉSENTATION DU CCF

## PRESTATIONS

Le CCF offre des prestations financières variées en faveur des entreprises valaisannes, pour qui elle constitue une source privilégiée de financement.

### Ses possibilités d'intervention comprennent des aides financières cantonales :

- des prêts directs, via la gestion de plusieurs fonds étatiques et / ou privés,
- des cautionnements cantonaux facilitant l'octroi de crédits bancaires ou leasings,
- des possibilités de subventions (prises en charge d'intérêts et cofinancements de démarches commerciales ou visant une amélioration de la compétitivité).

### Pour bénéficier d'une prestation financière cantonale du CCF, au moins l'un des trois critères suivants doit être rempli :

1. innovation,
2. réalisation d'un chiffre d'affaires de manière prépondérante à l'extérieur du canton,
3. impact sur l'emploi important.

Pour chaque demande, la rentabilité et la viabilité à terme du projet, son impact sur le tissu économique régional sont pris en compte.

De plus, le CCF intervient en faveur du secteur du tourisme en complément des aides existantes (crédit NPR, crédit hôtelier) via le **fonds du tourisme et le cautionnement touristique** et, depuis août 2019, via le **fonds cantonal pour les remontées mécaniques**.

Le CCF est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand**, qui propose des cautionnements en faveur de petites et moyennes entreprises, personnes physiques ou morales, en se portant caution pour un montant maximal de Fr. 1'000'000.-, tous secteurs confondus excepté celui de l'agriculture.

Enfin, le CCF émet des **garanties de construction** à l'intention des entreprises valaisannes du gros et du second œuvre.

Le CCF peut être mandaté pour des **missions spéciales**, comme par exemple dans le cadre de **soutiens COVID-19**.



*Le CCF,  
votre source de  
financement  
en Valais!*



Concrètement, ces aides s'insèrent dans le cycle de vie des entreprises de la manière suivante :



## LE CCF PEUT DONC INTERVENIR EN MATIÈRE DE SOUTIENS

- À L'INNOVATION
- À LA COMMERCIALISATION
- À L'INVESTISSEMENT
- AU DÉMARRAGE
- EN PHASE DE CROISSANCE
- EN SITUATION DE CRISE
- EN CAS DE REPRISE OU TRANSMISSION D'ENTREPRISE

## BASE LÉGALE

Les activités du CCF découlent de la loi sur la politique économique cantonale du 11 février 2000 (LPEC). Le Conseil d'Etat demandait alors la création d'un centre de compétence pour l'octroi de cautionnements, de prises en charge d'intérêts et pour l'octroi de capital-risque et de proximité. A ce titre, notre société est au bénéfice d'un contrat de prestations qui fixe le cadre de ses missions.

Cette organisation hors des services de l'Etat garantit au CCF une totale indépendance en matière d'analyse et de prise de décision, basées sur des critères exclusivement économiques.

La modification de la loi sur le tourisme du 9 février 1996, adoptée par le Parlement valaisan le 8 mai 2014, a institué de nouvelles aides financières en faveur de projets touristiques sous forme de garanties, ainsi que de prêts issus du fonds cantonal pour le tourisme. La gestion de ces aides a été confiée au CCF.

Le 17 mai 2018, le Parlement valaisan a adopté la loi sur l'encouragement des remontées mécaniques (LERM) ayant pour but de renforcer et d'améliorer la compétitivité des remontées mécaniques dans le canton du Valais par la mise à disposition de mesures d'encouragement financières ciblées. Le 20 février 2019, l'ordonnance y relative (OLERM) a été validée, alors qu'en juin de la même année, un règlement de la gestion du fonds a été accepté par le Parlement, désignant le CCF comme gestionnaire dudit fonds.

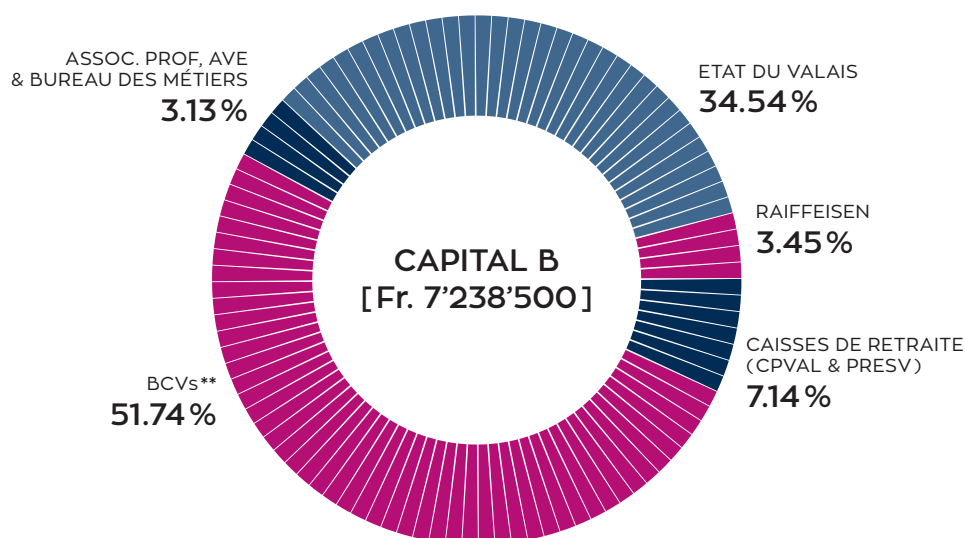
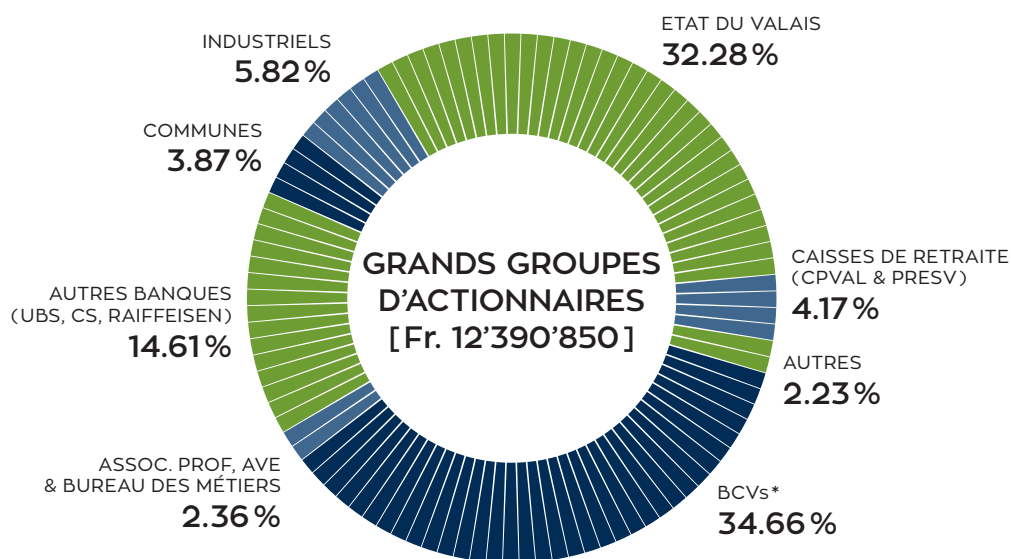
## ACTIONNARIAT

L'actionnariat du CCF est composé :

- d'actionnaires de type A, dont la contribution se veut avant tout un soutien aux activités de la société en faveur de l'économie valaisanne,
- d'actionnaires institutionnels de type B, qui ont investi dans la société à des fins de rendement. Ils bénéficient à ce titre d'un droit à un dividende privilégié.

Le versement d'un dividende aux actionnaires B fait partie du business model choisi pour le CCF par l'Etat du Valais pour inciter le développement d'une activité d'investissement professionnel dans notre canton.

Le capital-actions du CCF se monte à Fr. 12'390'850.-, en mains de 1'700 actionnaires, répartis de la manière suivante :



\* dont 26.19% via le fonds Valinvest sous gestion BCVs

\*\* dont 44.83% via le fonds Valinvest sous gestion BCVs

## PARTENAIRES

Le CCF fait partie de **Promotion économique Valais**, et propose à cet effet des prestations de services financiers à l'intention des entreprises et des entrepreneurs valaisans.



**Partenaire**  
**Promotion économique**

**Les autres partenaires de Promotion économique Valais sont :**

- Le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation (SETI),
- CimArk SA,
- Regions- und Wirtschaftszentrum Oberwallis AG,
- L'Antenne Région Valais romand,
- Valais-Wallis Promotion.

Ces partenaires sont compétents en matière d'accompagnement et de coaching aux entreprises, de transfert technologique, de formation, de mise en relation et de bien d'autres prestations.



cimark



Le CCF est également **l'antenne valaisanne de Cautionnement romand** qui a pour but de promouvoir, par voie de cautionnement, le développement économique et la création d'emplois et d'idées sur le territoire des cantons de Fribourg, Genève, Neuchâtel, Valais et Vaud.

**CAUTIONNEMENT**  
**ROMAND**

# LES MISSIONS DU CCF



## CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES

Le CCF intervient, tous secteurs confondus, via des aides adaptées au cycle de vie de l'entreprise, via des cautionnements bancaires, des garanties de construction, des prêts directs et/ou des subventions.



## EXPERTISE FINANCIÈRE

Le CCF est à disposition de toute institution publique devant faire face à des études d'investissements, dans le cadre de mandats spécifiques d'analyse financière et d'expertise budgétaire.



## CONSEILS FINANCIERS

Le CCF conseille les entreprises valaisannes dans le cadre de l'évaluation du montage financier le plus approprié à chaque phase de développement de l'entreprise.



## INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

Le CCF assure une coordination entre les différents bailleurs de fonds et favorise les mises en relation entre investisseurs privés et les entreprises valaisannes.

# PHARMALP - DES PLANTES AUX MILLE VERTUS



*Dorothee Sineux, COO et Philippe Meuwly, CEO de Pharmalp SA*



**Le CCF et Pharmalp, voilà une histoire qui dure ! Des financements des débuts à la réorientation récente due au COVID-19, tous deux ont su faire preuve de souplesse et de réactivité.**

Créée en 2012, cette PME établie au centre de recherche PhytoArk de Conthey commercialise 13 compléments alimentaires et produits cosmétiques. Si la santé et le bien-être des femmes en ont constitué le point d'ancrage, Pharmalp a depuis développé des solutions dans les domaines dermatologiques, immunitaires, du sommeil ou de la digestion. Pour ne citer que ceux-là.

Ses produits de phytothérapie sont élaborés en recourant à des extraits de plantes alpines. D'autres produits commercialisés par Pharmalp contiennent de « bonnes bactéries ». Plus globalement, l'entreprise s'appuie sur un réseau de fournisseurs et de prestataires de services dans leur immense majorité locaux et suisses.

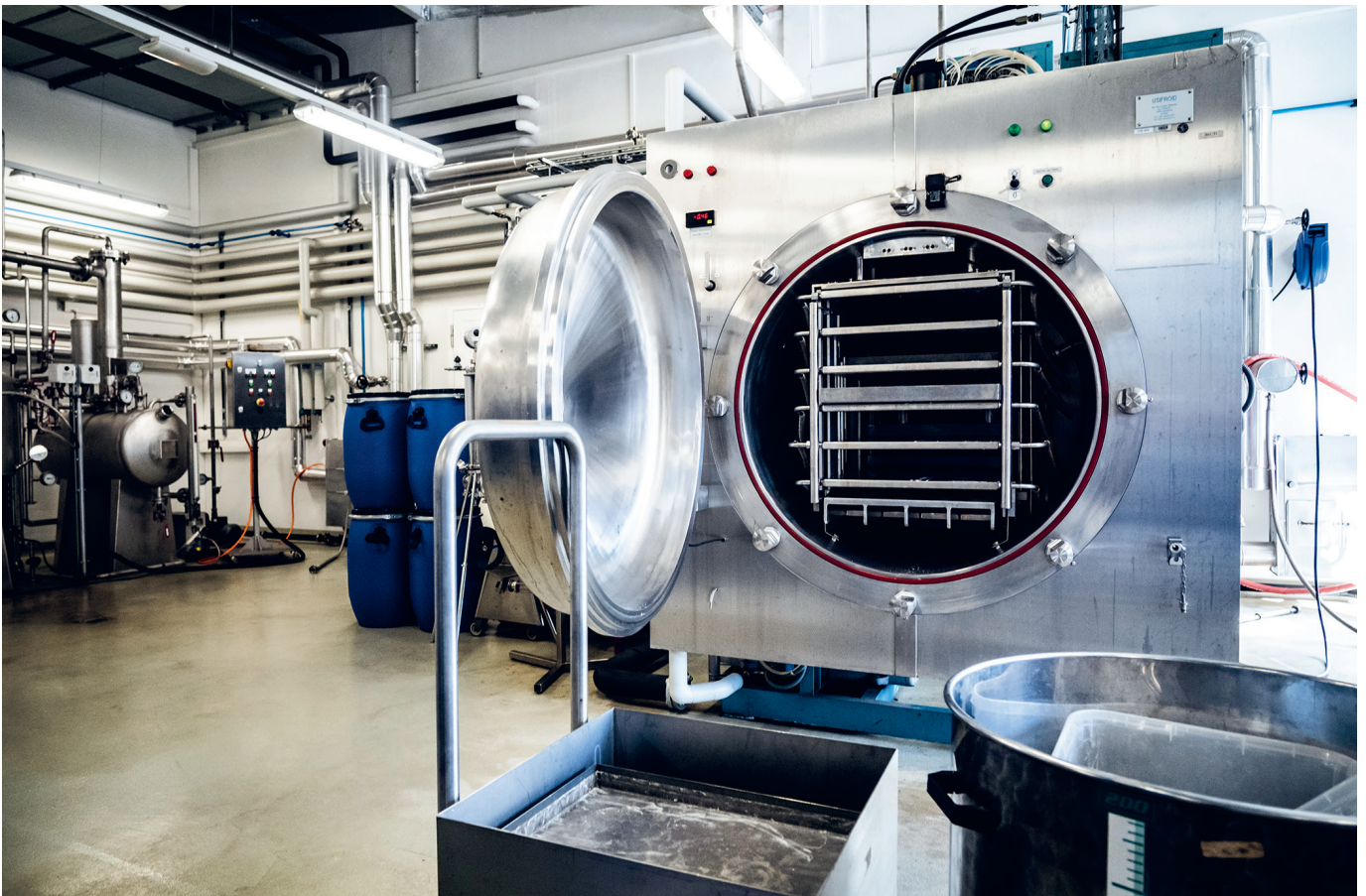
Le partenariat avec le CCF a, quant à lui, dépassé l'aspect des pures questions financières. S'inscrivant dans la durée, il n'a cessé de s'enrichir grâce à un dialogue constructif et a ainsi permis à Pharmalp de franchir une succession d'étapes. Seule la grande confiance qui en a résulté au fil des ans a rendu possible une telle progression.

**Philippe Meuwly, CEO, et Dorothée Sineux, COO, sont les cofondateurs de Pharmalp. Ils expliquent quelle a été la nature de leurs relations avec le CCF.**

***De quelle manière êtes-vous entrés en relation avec le CCF ?***

**Philippe Meuwly :** Au moment de créer notre entreprise, nous avons fait appel à lui pour solliciter des crédits de financement. Nous avons obtenu deux prêts qui nous ont permis de lancer et de développer notre société. Sans le CCF, nous n'aurions pas pu le faire aussi rapidement.

**Dorothée Sineux :** Nous sommes dans un secteur hyperconcurrentiel. Face à nous, il y a des géants de la branche, dont plusieurs sont implantés en Suisse. Le soutien du CCF nous a aidés à nous faire notre place.







**Plus récemment, le COVID-19 vous a conduits à solliciter à nouveau le CCF. De quelle manière vous a-t-il accompagnés ?**

**PM:** En 2020, la pandémie nous avait relativement épargnés. Nos clients étaient alors très demandeurs de produits de santé. En 2021 par contre, nous avons connu, comme nos concurrents, une sérieuse régression de nos ventes. Les pharmacies étaient débordées par le COVID-19 et leurs col-laborateurs n'avaient plus le temps de mettre en avant nos gammes.

**DS:** Nous nous sommes tournés vers le CCF. Ce soutien a pris la forme d'un cofinancement du conseil. Il nous a permis d'opérer notre transition vers le digital, aussi bien au travers de webinaires de formation que de ventes en ligne en Suisse et à l'export. Le CCF nous a épaulés avec efficacité lors de ce projet stratégique qui nous a aidés à renforcer nos liens avec notre clientèle.

**The Ark a, lui également, joué un rôle dans l'histoire de Pharmalp. Dans quelle mesure ?**

**PM:** Les locaux qui abritent notre entreprise ont été mis à notre disposition par la fondation The Ark. Le laboratoire Mediplant, avec lequel nous collaborons étroitement pour la production de nos solutions de santé, y est aussi hébergé.

**DS:** Grâce à The Ark, nous avons bénéficié de trois fonds de recherche pour lesquels nous n'avons rien eu à débours-er. Ces apports nous ont permis de continuer à créer des gammes de santé innovantes et efficaces, comme nos clients vont pouvoir le découvrir cette année encore.

**Le CCF est l'une des composantes clés du réseau très régional que vous avez monté. Mais pourquoi ce choix de rester en Valais en définitive ?**

**PM:** Nous avons en réalité un deuxième bureau à Aubonne qui est plus central pour notre équipe commerciale suisse. Nous sommes cependant résolument ancrés en Valais. Nous y disposons d'un pool de partenaires très précieux. Nous bénéficions de la sorte du «Swissness», ce label suisse syno-nyme de qualité et de fiabilité.

**DS:** Pour tout vous dire, je suis native de Chamonix. Il n'en reste pas moins que nos clients apprécient énormément les visites de nos infrastructures que nous organisons ici, au cœur de ces magnifiques paysages alpins.

**LE SENS DE LA PROXIMITÉ**

Adepte d'une approche éthique, Pharmalp se montre très attentif à la préservation de l'environnement, à la rigueur des processus de production, tout comme à la durabilité des res-sources et à la dimension humaine de son modèle d'affaires.

Voilà pourquoi, la PME fait appel à :

- des paysans de montagne bio suisses pour son approvi-sionnement en plantes de haute qualité ;
- Mediplant ([www.mediplant.ch](http://www.mediplant.ch)) pour l'extraction des plantes alpines ;
- plusieurs universités suisses (dont Fribourg, Bâle et Genève), ainsi que la HES-SO Valais pour la recherche et le développement de projets innovants ;
- des fabricants 100% suisses pour les produits finis à base de plantes (comprimés, pastilles, gels, etc.) ;
- Polyval (<https://polyval.ch>) pour tout le conditionnement et la logistique. Cette fondation est une entreprise sociale (personnes en réinsertion) à vocation industrielle accrédi-tée par Swissmedic selon les normes BPF.

## PHARMALP EN SIX CHIFFRES

# 10

ANS D'ACTIVITÉ

# 100

ACTIONNAIRES

# 10

COLLABORATEURS

# 1

PROGRESSION ANNUELLE MOYENNE DES RÉSULTATS À 2 CHIFFRES  
(données pré-COVID-19)

# 1

PRODUIT PHARMALP VENDU TOUTES LES 2 MINUTES EN SUISSE

# 8

AMBASSADEURS SPORTIFS DE HAUT NIVEAU  
(dont le cycliste Simon Pellaud, la snowboardeuse Zoe McGeorge,  
l'athlète Maude Mathys et le coureur à pied Charlie Hofmann)

# RAPPORT D'ACTIVITÉ DU CCF

## QUELQUES CHIFFRES CLÉS

# 774

SOCIÉTÉS VALAISANNES COLLABORENT AVEC LE CCF

# 168 mios

D'ENGAGEMENTS AU 31.12.2021,  
EN FAVEUR DE **472** SOCIÉTÉS

# 52 mios

D'AIDES FINANCIÈRES DIRECTES OU INDIRECTES ACCORDÉES EN 2021, EN  
FAVEUR DE **273** SOCIÉTÉS (DONT 27 MIOS POUR LES CAS DE RIGUEUR)

# 454

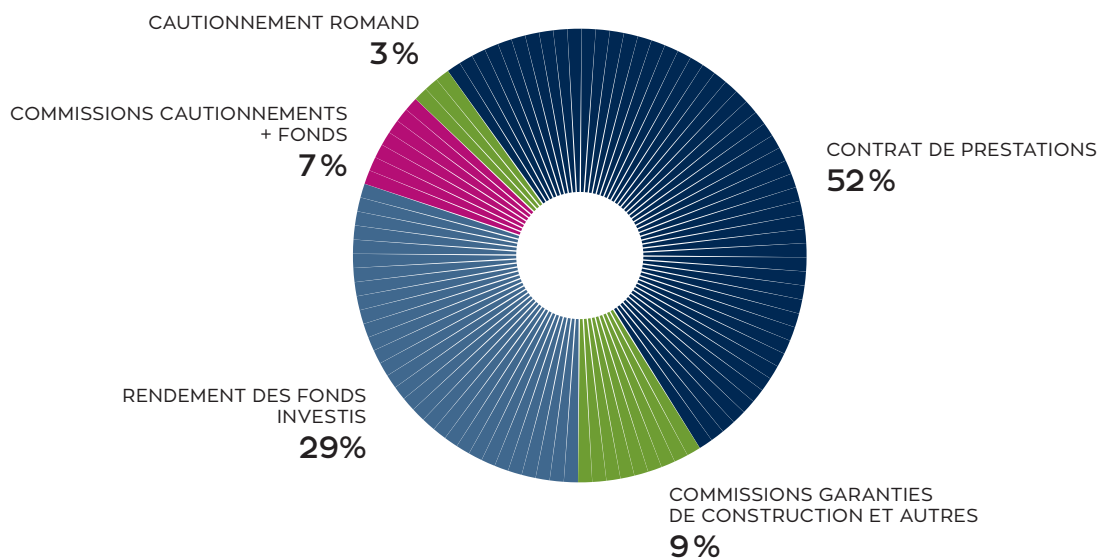
DEMANDES D'AIDES ANALYSÉES EN 2021,  
SOLLICITÉES PAR **398** SOCIÉTÉS

# 25 mios

DE GARANTIES DE CONSTRUCTION ÉMISES EN 2021,  
EN FAVEUR DE **106** SOCIÉTÉS

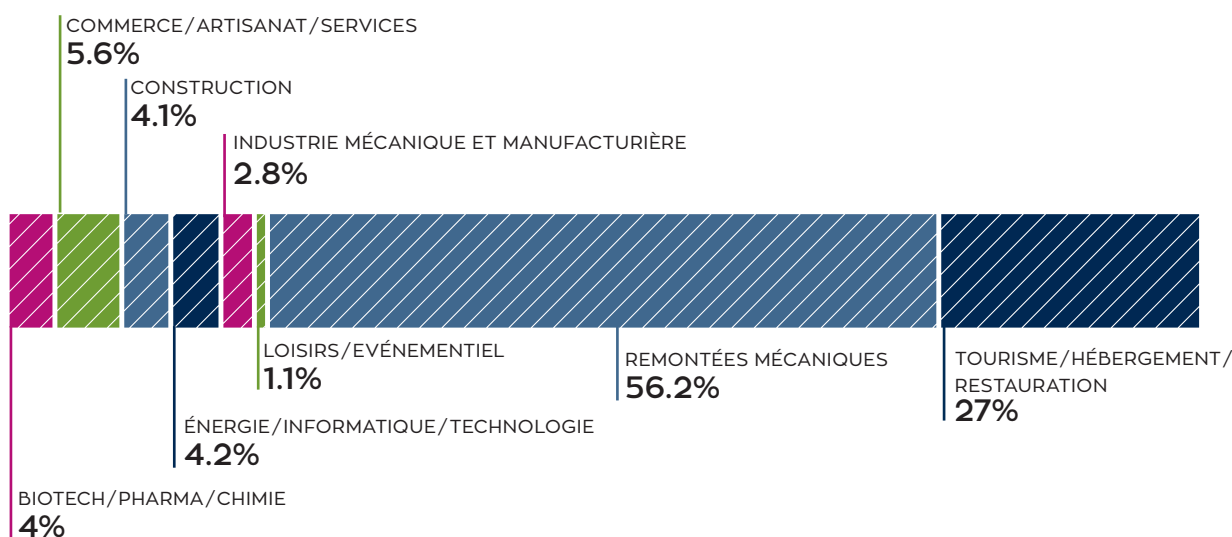
## SOURCES DES REVENUS

Répartition des revenus 2021 (Total Fr. 2'963'550)



## ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2021

Répartition des nouvelles aides financières accordées en 2021 par secteur (Total Fr. 25'049'750 en faveur de 62 sociétés)\* - hors cas de rigueur (Fr. 26'904'300) et garanties de construction (Fr. 24'993'270)



\* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes d'investissement de la part du CCF, qui peuvent être conditionnelles.

## TOTAL DES AIDES ACCORDÉES EN 2021 PAR TYPE (TOTAL Fr. 76'947'320)\*

CAUTIONNEMENTS

**4'852'000**



PRÊTS/PARTICIPATIONS

**18'905'000**



SUBVENTIONS

**28'197'050**



GARANTIES DE CONSTRUCTION

**24'993'270**

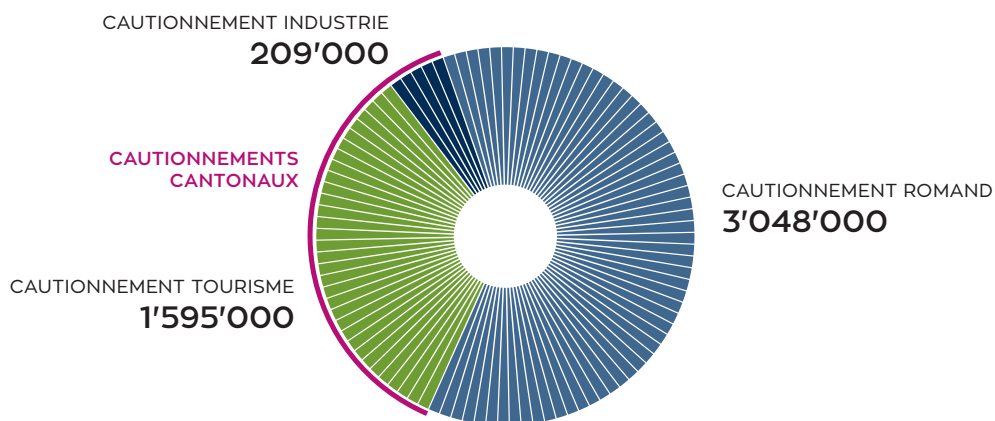


\* Les aides accordées correspondent dans les faits à des propositions fermes d'investissement de la part du CCF, qui peuvent être conditionnelles.

## DÉTAIL DES AIDES ACCORDÉES EN 2021 PAR TYPE (TOTAL Fr. 76'947'320)

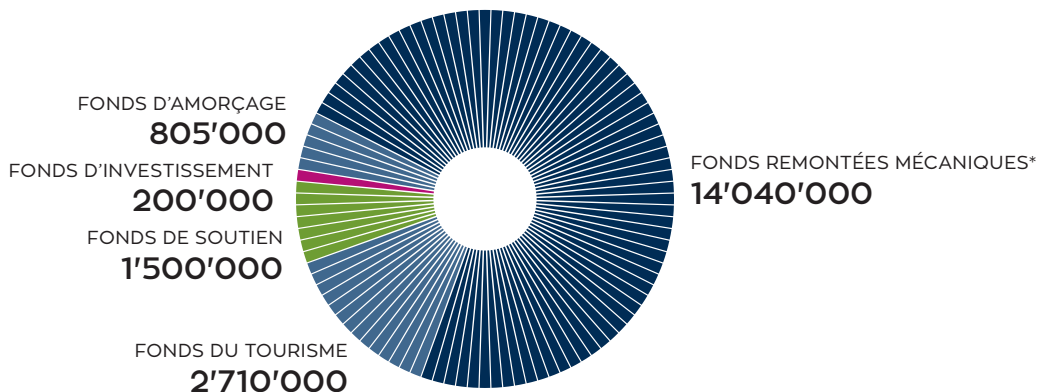
### CAUTIONNEMENTS

21 demandes acceptées pour Fr. 4.83 mios



## PRÊTS/PARTICIPATIONS

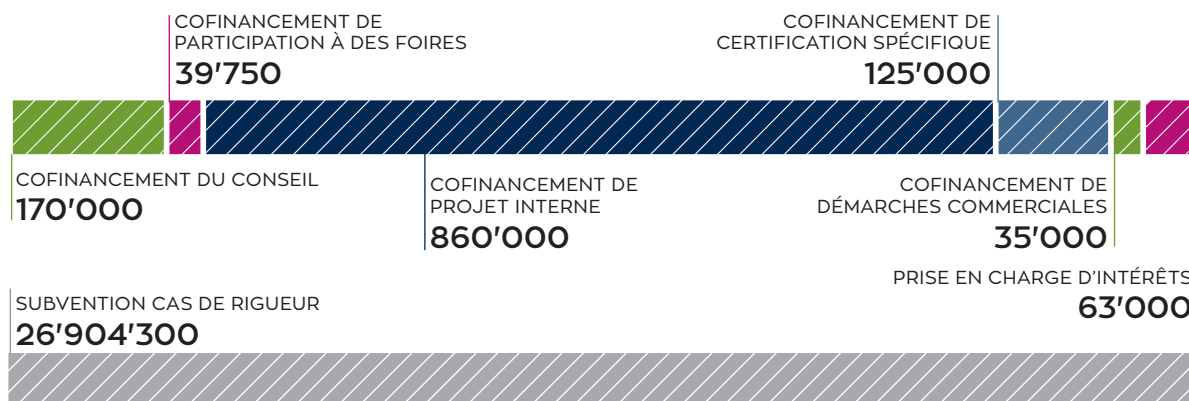
28 demandes acceptées pour Fr. 18.9 mios



\* sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat

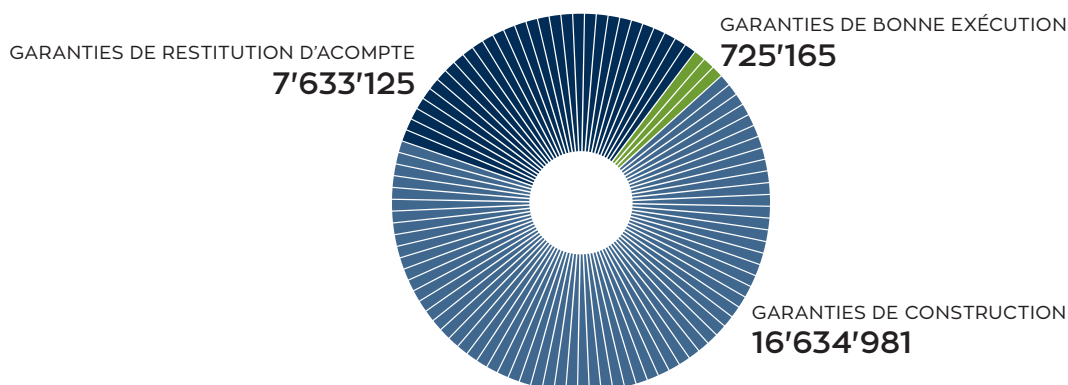
## SUBVENTIONS

244 demandes acceptées pour Fr. 28.2 mios



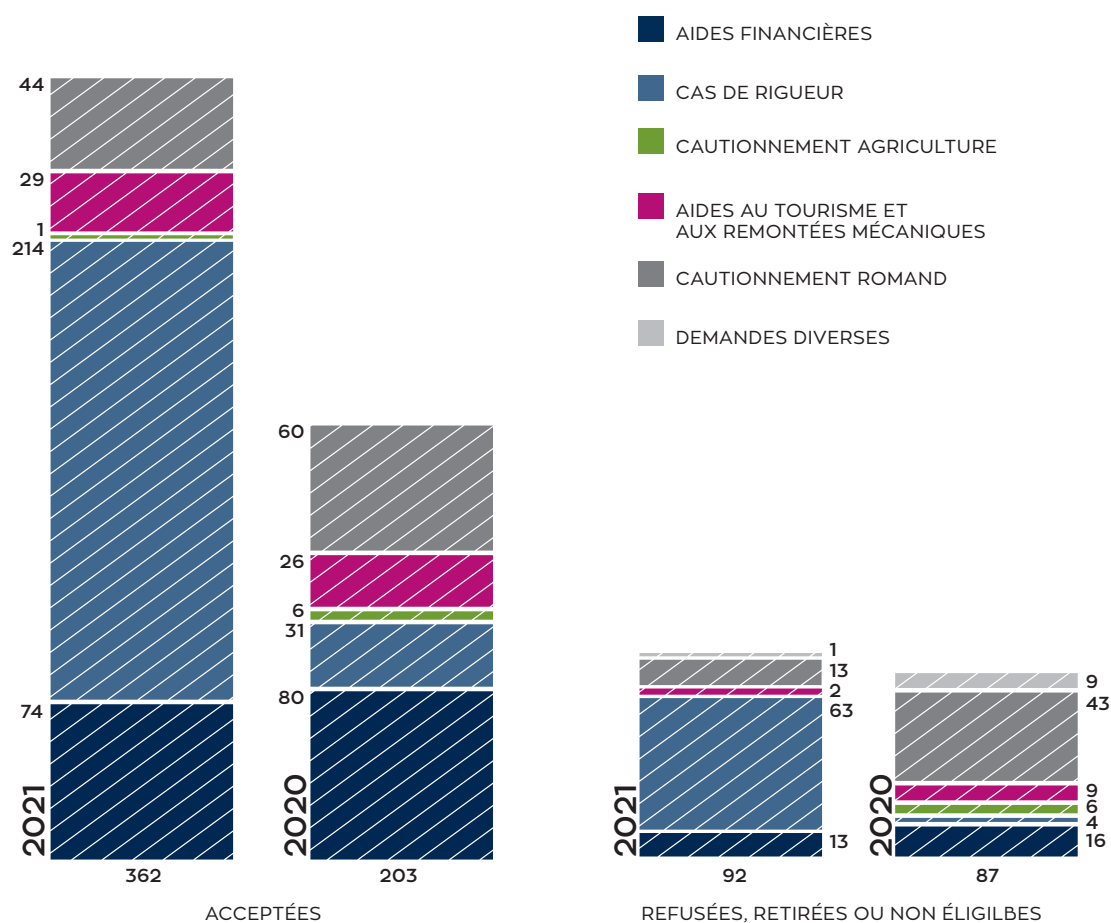
## GARANTIES DE CONSTRUCTION

1'029 garanties émises pour Fr. 25 mios



## 454 DEMANDES D'AIDES FINANCIÈRES SOLLICITÉES PAR 398 SOCIÉTÉS TRAITÉES EN 2021 (HORS GARANTIES DE CONSTRUCTION)\*

(2020 : 290 demandes ; 228 sociétés)



\* Dans ces demandes, sont également pris en compte les reports d'amortissement et les abandons de créance.



## AIDES FINANCIÈRES POUR CAS DE RIGUEUR

Le CCF est depuis mars 2020 en première ligne pour fournir un soutien aux sociétés impactées par la pandémie. En 2021, notre organisme aura été très occupé par les aides pour cas de rigueur en faveur des acteurs économiques des secteurs de l'événementiel, du voyage, des loisirs et des fitness.

L'activité a été extrêmement importante au niveau du traitement de ces dossiers et de leur réexamen pour des montants supplémentaires. Le Conseil d'Etat a décidé en avril 2021 que les entreprises qualifiées comme cas de rigueur étaient mises au bénéfice de conditions spécifiques. Ainsi, elles étaient susceptibles de bénéficier, en fonction du besoin effectif et démontré, d'un soutien complémentaire pouvant aller jusqu'à 100% des frais non couverts sur une période de 18 mois. Chaque dossier a donc nécessité une analyse au cas par cas du CCF, sur la base des critères fixés par la Confédération et par le canton.

Ce sont ainsi 530 décisions d'octroi de tranches supplémentaires qui ont été prises en 2021 en faveur des 238 sociétés acceptées comme cas de rigueur pour un montant total de Fr. 26'904'300.-, pour des montants versés de Fr. 29'164'800.- (ce montant inclut également des décisions prises en 2020).

Cela a induit une très grande charge de travail, tant au niveau des collaborateurs et de la direction que de nos instances décisionnelles. Les collaborateurs ont travaillé en flux tendu de nombreux mois et ont accumulé d'importantes heures supplémentaires. Pour traiter les demandes rapidement, le CCF a fait appel à deux personnes pour le suivi administratif et deux consultants externes en support aux économistes.

Si la période a été difficile pour le CCF, elle l'a été encore plus pour nos clients et nous avons fait au mieux pour leur apporter un soutien rapide, en mettant en place une méthode de travail optimale et en simplifiant les processus de décision.

## CAS DE RIGUEUR 2021

Nombre de demandes reçues du SETI: **324**

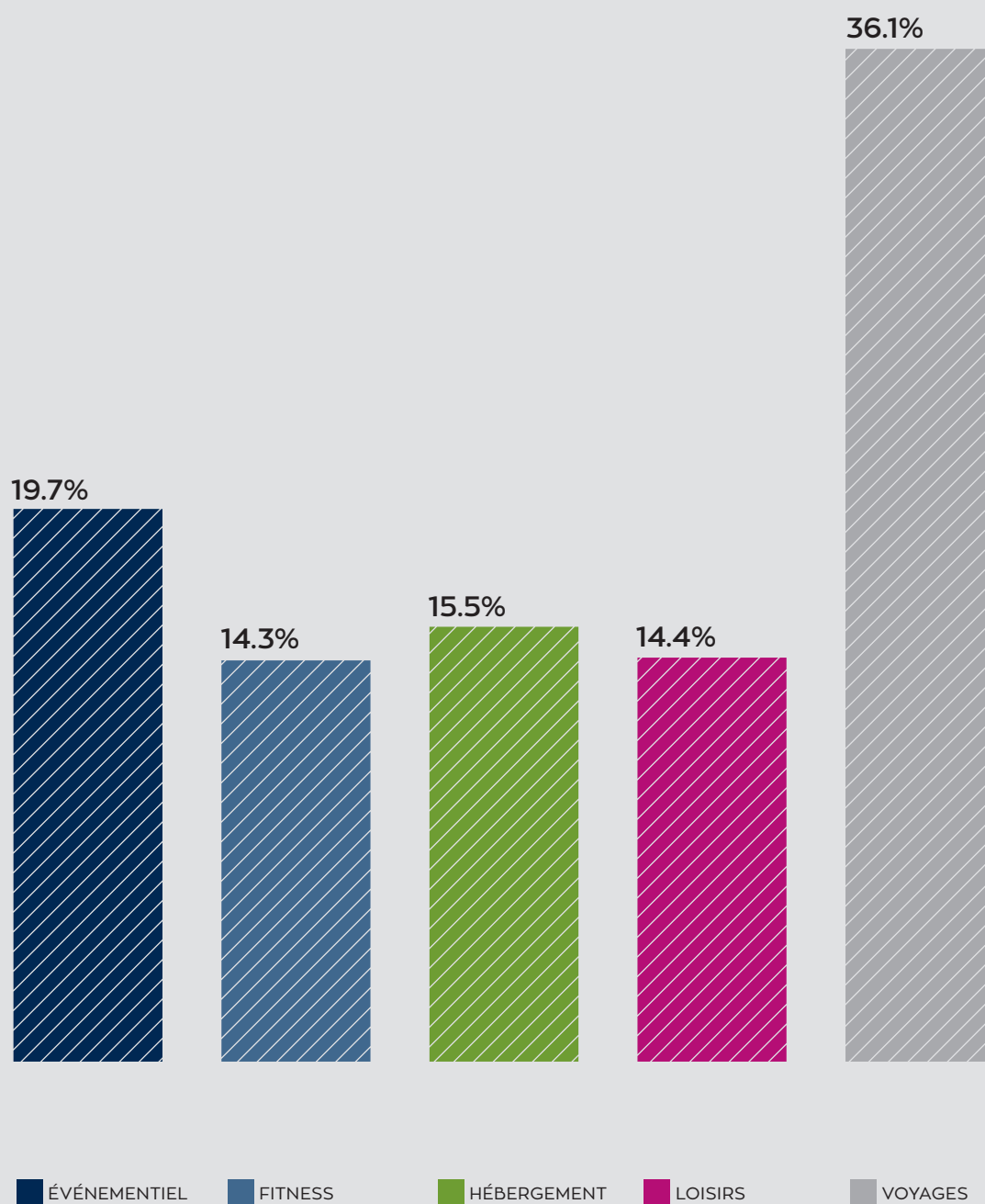
Nombre d'examens ou de réexamens des demandes: **530**

Montants accordés: **Fr. 26'904'300.-** en faveur de 242 sociétés

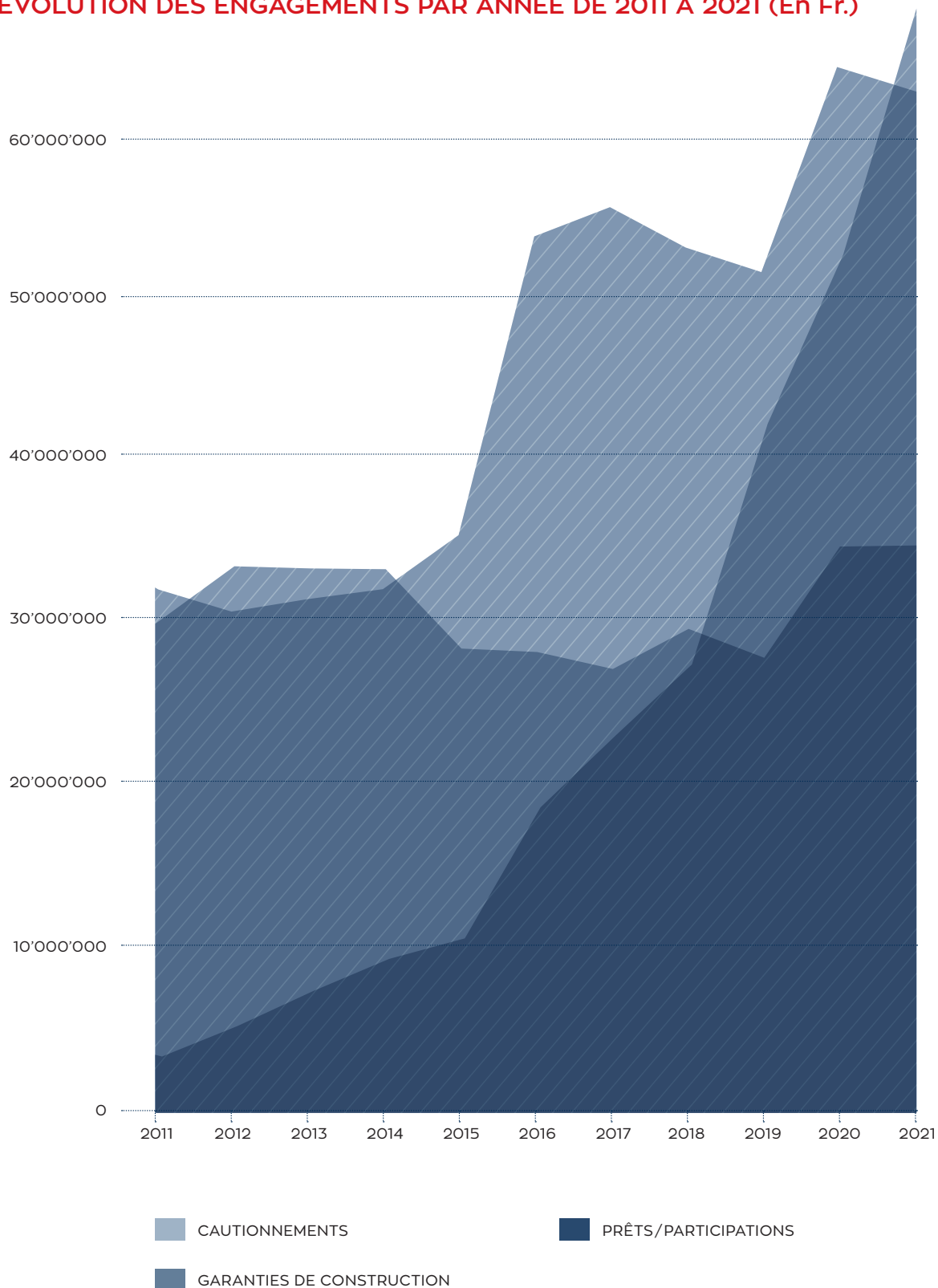
Montants versés: **Fr. 29'164'800.-** en faveur de 238 sociétés

**80% des dossiers traités dans les 10 jours** après réception du SETI

RÉPARTITION DES AIDES POUR CAS DE RIGUEUR ACCORDÉES EN 2021 PAR SECTEUR (TOTAL Fr. 26'904'300 EN FAVEUR DE 242 SOCIÉTÉS)



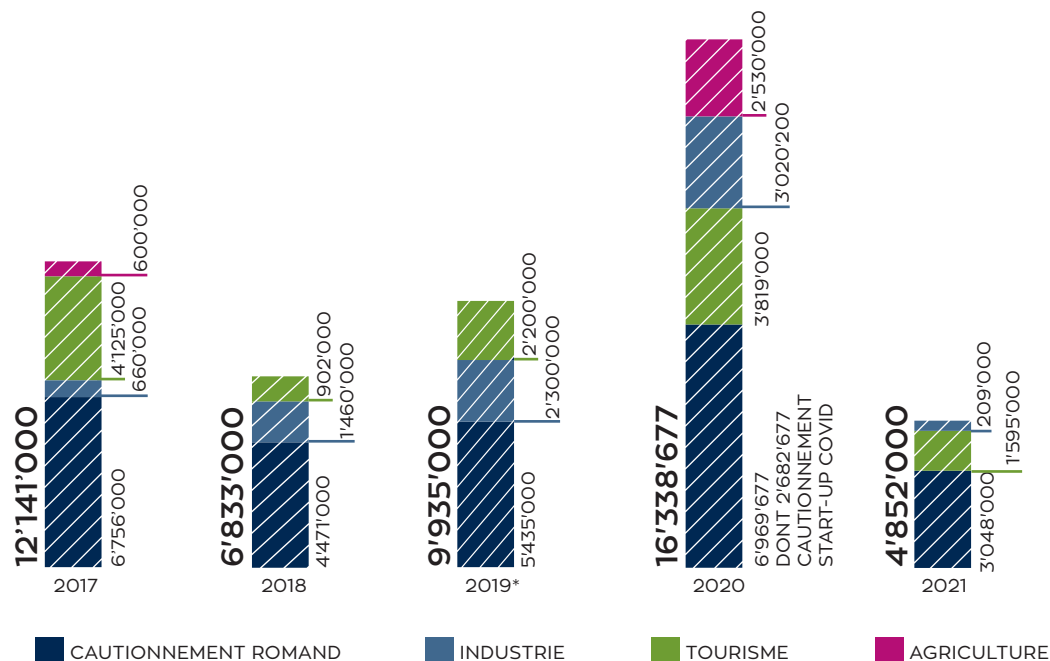
## EVOLUTION DES ENGAGEMENTS PAR ANNÉE DE 2011 À 2021 (En Fr.)



## ÉVOLUTION DES AIDES FINANCIÈRES

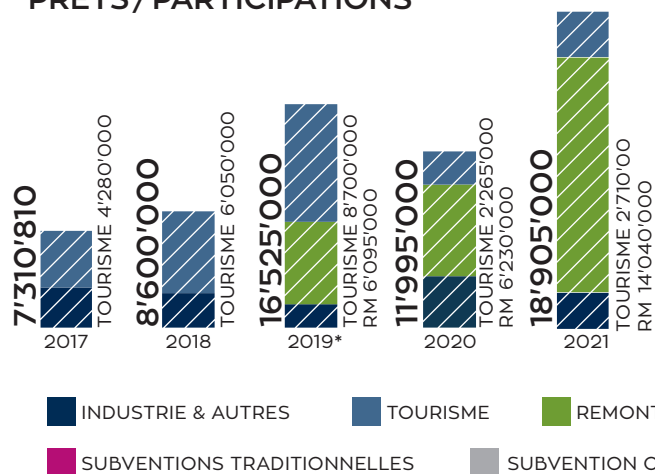
Comparaison des aides accordées sur 5 ans par type (en Fr.)

### CAUTIONNEMENTS

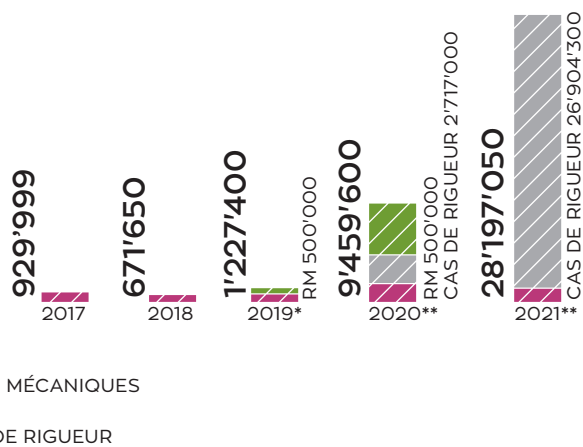


\* Introduction en 2019 des aides en faveur des remontées mécaniques (fonds, cautionnement et subvention LERM)

### PRÊTS/PARTICIPATIONS



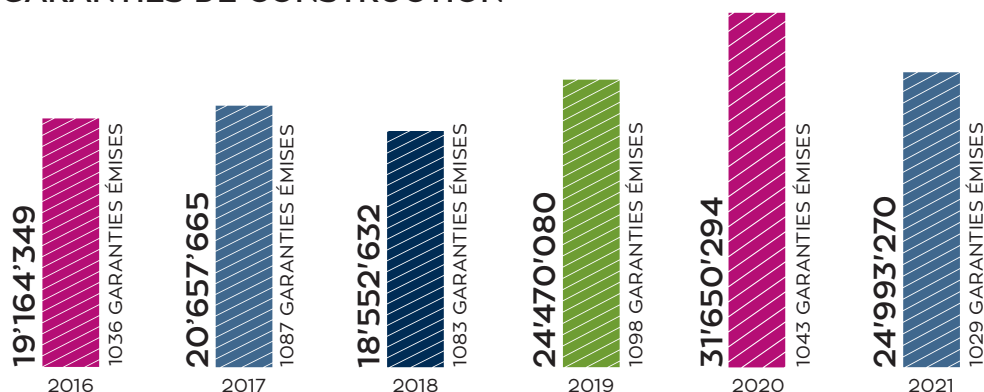
### SUBVENTIONS



\* Introduction en 2019 des aides en faveur des remontées mécaniques (fonds, cautionnement et subvention LERM)

\*\* Mise sur pied en 2020 des mesures de soutien aux secteurs du voyage, de l'événementiel, des loisirs et des fitness (subvention cas de rigueur)

## GARANTIES DE CONSTRUCTION



## CAPACITÉ D'ENGAGEMENT ET TAUX D'UTILISATION AU 31.12.2021 (EN Fr.)

	Capacité max. d'engagement au 31.12.2021	Engagements au 31.12.2020	Engagements au 31.12.2021	Taux d'utilisation
<b>Tourisme</b>				
Fonds du tourisme	39'865'000	24'958'000	26'693'167	67.0%
Cautionnement tourisme	100'000'000	24'469'450	26'119'450	26.1%
Fonds remontées mécaniques*	270'000'000	12'825'000	26'649'000	9.9%
Cautionnement remontées mécaniques	100'000'000	0	0	0.0%
<b>TOTAL</b>	<b>509'865'000</b>	<b>62'252'450</b>	<b>79'461'617</b>	<b>15.6%</b>
<b>Cautionnements</b>				
Cautionnement romand	52'800'000	23'223'719	22'066'072	41.8%
Cautionnement romand - start-up COVID		2'792'500	2'083'875	
Cautionnement industrie	30'000'000	11'793'661	10'753'911	35.8%
Cautionnement agriculture	10'000'000	2'530'000	2'530'000	25.3%
<b>TOTAL</b>	<b>92'800'000</b>	<b>40'339'880</b>	<b>37'433'858</b>	<b>40.3%</b>
<b>Fonds</b>				
Fonds d'amorçage**	4'686'647	2'696'570	3'070'040	65.5%
Fonds d'investissement	12'500'000	8'283'472	7'356'347	58.9%
Fonds de soutien**	14'167'157	4'467'500	5'235'625	37.0%
<b>TOTAL</b>	<b>31'353'804</b>	<b>15'447'542</b>	<b>15'662'012</b>	<b>50.0%</b>
<b>Garanties de construction en cours</b>	<b>65'055'094</b>	<b>35'155'621</b>	<b>35'116'436</b>	<b>54.0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>699'073'898</b>	<b>153'195'493</b>	<b>167'673'923</b>	
<b>Autre</b>				
Subvention remontées mécaniques*	20'000'000	5'000'000	5'000'000	25.0%
Subvention cas de rigueur		2'717'000	29'612'300	

\* Sous réserve de leur acceptation par le Conseil d'Etat.

\*\* En 2020, une attribution extraordinaire à hauteur de Fr. 1'000'000.- a été décidée par le SETI pour le fonds d'amorçage, ainsi que Fr. 5'000'000.- pour les cofinancements de projet interne et Fr. 10'000'000.- pour le fonds de soutien par le Conseil d'Etat.

## EXPERTISE ET INTERMÉDIATION FINANCIÈRE

### Expertise

Le CCF a été chargé par le Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du canton de l'évaluation des demandes d'aides aux investissements via la NPR, émanant notamment des entreprises de remontées mécaniques.

Durant l'exercice 2021, le CCF a ainsi procédé à l'évaluation de 12 projets d'investissements totalisant Fr. 107.7 mios et pour lesquels des crédits sans intérêt (NPR) pour un montant de Fr. 20.3 mios ont été sollicités.

Par ailleurs, trois rapports d'évaluation divers ont été fournis pour le SETI: un mandat pour l'étude d'une éventuelle indemnisation en faveur d'un grand festival avec une analyse de la situation des finances et des budgets d'exploitation ; un rapport pour l'examen d'un recours d'une société contre le refus du Service d'entrer en matière pour l'octroi d'un soutien pour cas de rigueur et enfin, une analyse de la situation financière d'une association organisatrice d'une importante manifestation dans le cadre d'une demande de soutien financier déposée en vue de l'organisation de l'édition 2021.

### Conseil et suivi, aide à la restructuration, aide à la création

36 entreprises ont bénéficié d'un conseil personnalisé, dans le cadre de visites d'entreprises effectuées ou de séances d'information, lors de l'analyse de requêtes pour un éventuel soutien financier. Cette activité permet d'identifier le besoin réel de l'entreprise et de procéder aux démarches nécessaires, que ce soit par la mise en contact avec des partenaires spécifiques ou, le cas échéant, pour le montage d'un dossier de demande d'aide(s) financière(s).

Par ailleurs, le CCF a apporté son aide à la création de 30 entreprises et en a soutenu 6 lors de leur restructuration.

- + 410 ENTREPRISES AU BÉNÉFICE D'UN SOUTIEN CANTONAL EN 2021**  
*410 VON DER CCF AG UNTERSTÜTZTE UNTERNEHMEN IM JAHR 2021 (KANTONALE FINANZHILFEN)*
- + 158 BÉNÉFICIAIRES D'UN CAUTIONNEMENT DE CAUTIONNEMENT ROMAND**  
*158 BEGÜNSTETE EINER BÜRGSCHAFT DER BÜRGSCHAFT WESTSCHWEIZ*
- + 226 SOCIÉTÉS INSCRITES À NOTRE REGISTRE DES GARANTIES DE CONSTRUCTION (Y COMPRIS LES CONSORTIUMS)**  
*226 EINGETRAGENE UNTERNEHMEN IN UNSEREM BAUGARANTIENREGISTER (INKL. KONSORTIEN)*

TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES  
COMPTES - ÉQUIPE



# TÉMOIGNAGES DE SOCIÉTÉS SOUTENUES

## FRATER GMBH, NATERS ([frater.swiss](http://frater.swiss))

« En tant que jeune start-up active dans le domaine du développement de dispositifs médicaux, nous avons pu bénéficier très tôt du soutien et des aides financières du CCF. Cela nous a permis de breveter notre idée et d'augmenter ainsi notre attractivité pour d'éventuels partenaires et investisseurs. Par le passé, nous avons été accompagnés de manière professionnelle et avons bénéficié d'un soutien réellement formidable, de sorte que nous souhaitons continuer à coopérer avec le CCF pour faire avancer la recherche et le développement au sein de l'entreprise et également évaluer la possibilité d'ouvrir un site de production en Valais. »

Dr. med. univ. Andreas Frasnelli, Fondateur & CEO

## ELITMENT SA, SION ([elitment.com](http://elitment.com))

« Le CCF est un partenaire important dans le tissu économique valaisan. Que ce soit lors du démarrage ou des différentes phases de développement d'une entreprise, il est à l'écoute et cherche toujours une solution en faveur de l'entrepreneur. Elitment SA a ainsi pu bénéficier de différents prêts de la part du CCF dans le cadre du développement informatique de sa plateforme, outil d'analyse et accélérateur de performance de ses athlètes, ainsi que d'un cofinancement qui a permis d'investir dans une force marketing destinée à accélérer la vente de ses franchises. »

Patrick Flaction, Fondateur & CEO

## STEIGER PARTICIPATIONS SA, VIONNAZ ([steiger-textil.ch](http://steiger-textil.ch))

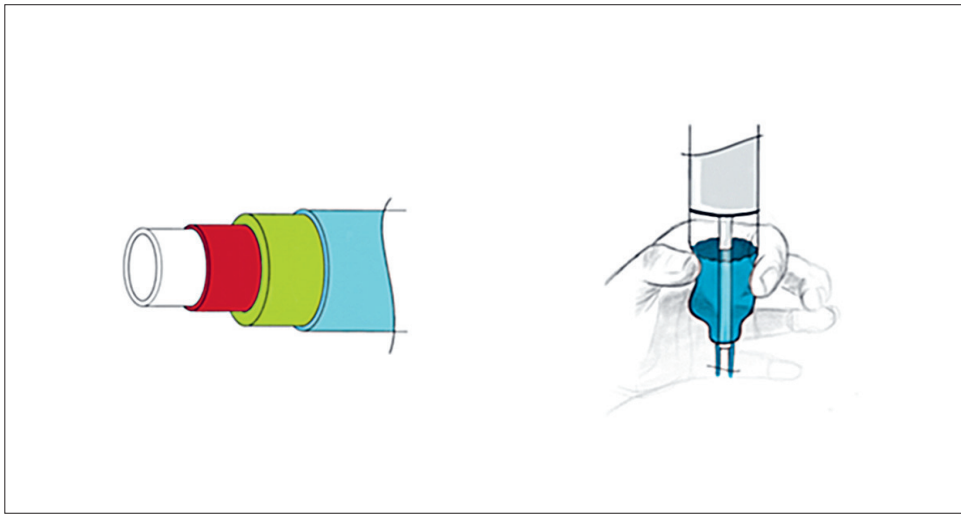
« La société Steiger Participations SA basée à Vionnaz est un producteur de machine à tricoter rectiligne qui a fêté ses 70 ans d'activité. Active à l'origine uniquement dans l'habillement, grâce à son innovation, elle est devenue le leader mondial pour les machines industrielles utilisées dans le segment médical. En 2019, elle a présenté une machine dédiée au segment du tricot technique. Elle tricote en trois dimensions des fibres composites telles que la fibre de carbone utilisées entre autre dans le domaine aéronautique.

La crise du COVID-19 a fortement touché l'industrie des machines. Lorsque les commandes viennent à manquer, les décisions de réduire l'activité de production sont relativement simples à prendre. Steiger a été forcée par le marché à diminuer sa capacité de production. Afin de maintenir les ressources pour la sortie de crise, des outils tels que les RHT ont été utilisés avec succès. Un entrepreneur a beaucoup plus de difficultés à déterminer s'il peut continuer à investir dans l'innovation sans mettre en péril ses finances. La tentation de limiter les coûts indirects et de laisser son bureau technique à la maison est d'autant plus grande.

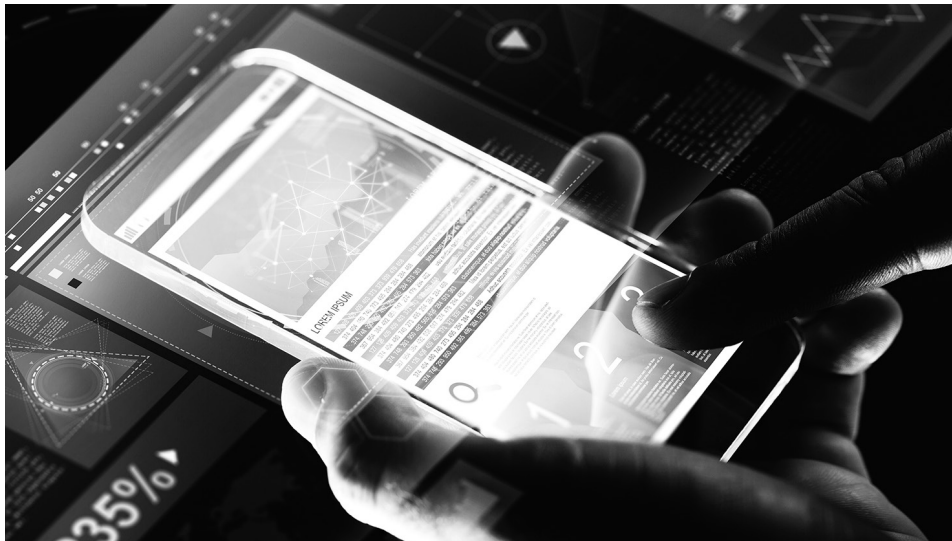
Grâce au support du CCF, Steiger a pu garder ses ingénieurs en activité. Ils ont développé une nouvelle machine à tricoter rectiligne pour des applications médicales. L'aide du CCF a été déterminante pour le choix de maintenir l'activité d'innovation. Cette machine innovante sera présentée en première mondiale lors d'une foire à Frankfurt au mois de juin. Le CCF accompagne les sociétés sur toute la durée du projet jusqu'à cofinancer les foires internationales. Il est un outil pragmatique et performant pour la promotion économique du canton du Valais. Grâce à lui, Steiger sort renforcée de la crise avec un nouveau produit dans son catalogue. »

Pierre-Yves Bonvin, CEO





© FRATER GMBH



© ELITMENT SA



© STEIGER PARTICIPATIONS SA

# BERICHTE VON UNTERSTÜTZTEN UNTERNEHMEN

## FRATER GMBH, NATERS ([frater.swiss](http://frater.swiss))

« Als junges Start-up im Bereich der Entwicklung von Medizinprodukten konnten wir früh auf die Unterstützung und Finanzhilfen der CCF zurückgreifen. Dies ermöglichte uns die Patentierung unserer Idee und steigerte dadurch die Attraktivität für mögliche Partner und Investoren. Wir wurden in der Vergangenheit professionell begleitet und wirklich toll unterstützt, sodass wir auch in Zukunft eine Kooperation mit der CCF anstreben um die Forschung und Entwicklung im Unternehmen voranzutreiben und auch die Möglichkeit einer Produktionsstätte im Wallis zu evaluieren. »

Dr. med. univ. Andreas Frasnelli, Founder & CEO

## ELITMENT SA, SION ([elitment.com](http://elitment.com))

« Die CCF AG ist ein wichtiger Partner im Walliser Wirtschaftsgefüge. Sei es bei der Gründung oder in den verschiedenen Entwicklungsphasen eines Unternehmens, die CCF AG hat ein Ohr für den Kunden und sucht immer nach einer Lösung zugunsten des Unternehmers. Elitment SA konnte so von verschiedenen Darlehen der CCF AG im Rahmen der IT-Entwicklung seiner Plattform, einem Analyseinstrument und Leistungsbeschleuniger für seine Athleten, sowie von einer Mitfinanzierung profitieren, die es ermöglichte, in eine Marketingkraft zu investieren, um den Verkauf seiner Franchise zu beschleunigen. »

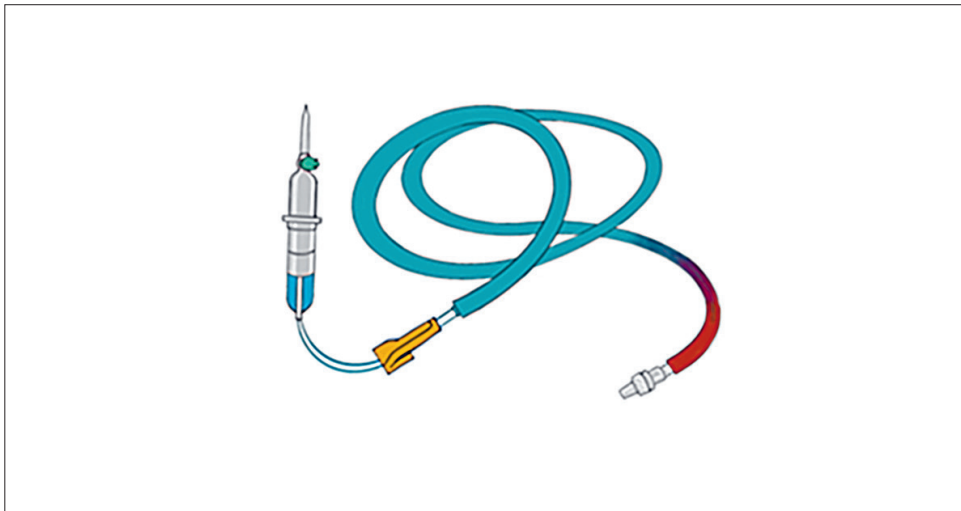
Patrick Flaction, Founder & CEO

## STEIGER PARTICIPATIONS SA, VIONNAZ ([steiger-textil.ch](http://steiger-textil.ch))

« Die Firma Steiger Participations SA mit Sitz in Vionnaz ist ein Hersteller von Flachstrickmaschinen, der sein 70-jähriges Bestehen gefeiert hat. Ursprünglich nur in der Bekleidungsindustrie tätig, wurde sie dank ihrer Innovationen zum Weltmarktführer für Industriemaschinen, die im medizinischen Bereich eingesetzt werden. Im Jahr 2019 stellte sie eine Maschine vor, die auf das Teilgebiet der technischen Strickwaren ausgerichtet ist. Sie strickt dreidimensional Verbundfasern wie Kohlenstofffasern, die unter anderem in der Luftfahrt verwendet werden. Die Covid-19-Krise hat die Maschinenindustrie stark getroffen. Wenn die Bestellungen ausfallen, sind Entscheidungen zur Reduzierung der Produktionstätigkeit relativ einfach zu treffen. Steiger wurde vom Markt gezwungen, seine Produktionskapazität zu verringern. Um die Ressourcen für die Überwindung der Krise zu erhalten, wurden Hilfsmittel wie KAE erfolgreich eingesetzt. Ein Unternehmer hat es viel schwerer festzustellen, ob er weiterhin in Innovationen investieren kann, ohne seine Finanzen zu gefährden. Umso grösser ist die Versuchung, die indirekten Kosten zu begrenzen und das technische Büro zu Hause zu lassen.

Dank der Unterstützung der CCF AG konnte Steiger seine Ingenieure weiter beschäftigen. Sie entwickelten eine neue Flachstrickmaschine für medizinische Anwendungen. Die Unterstützung der CCF AG war ausschlaggebend für die Entscheidung, die Innovationstätigkeit aufrechtzuerhalten. Diese innovative Maschine wird im Juni auf einer Messe in Frankfurt als Weltpremiere vorgestellt. Die CCF AG begleitet die Unternehmen über die gesamte Projektdauer bis hin zur Mitfinanzierung internationaler Messen. Es ist ein pragmatisches und leistungsstarkes Instrument für die Wirtschaftsförderung des Kantons Wallis. Dank ihm geht Steiger gestärkt aus der Krise hervor, mit einem neuen Produkt im Katalog. »

Pierre-Yves Bonvin, CEO



© FRATER GMBH



© ELITMENT SA



© STEIGER PARTICIPATIONS SA

# COMPTES JAHRESRECHNUNG

## BILAN / BILANZ

En Fr./In Fr.

ACTIF / AKTIVEN	31.12.21	31.12.20
<b>ACTIF CIRCULANT / UMLAUFVERMÖGEN</b>	<b>30'099'333.75</b>	<b>32'799'826.86</b>
<b>Trésorerie et actifs cotés en bourse détenus à court terme / Flüssige Mittel und kurzfristig gehaltene Aktiven mit Börsenkurs</b>	<b>29'693'595.24</b>	<b>32'347'815.01</b>
Caisse / Kasse	88.35	208.35
Poste / Post	101'901.46	626'105.08
Banque / Bank	13'948'489.01	16'028'976.33
Titres et placements / Wertschriften und Anlagen	A) 18'041'601.82	16'994'257.79
Provisions sur titres / Rückstellungen Wertschriften	-2'398'485.40	-1'301'732.54
<b>Créances résultant de prestations de services / Forderungen aus Leistungen</b>	<b>170'200.18</b>	<b>129'340.68</b>
Débiteurs / Debitoren	248'085.18	223'394.89
Ducroire / Delkredere	-77'885.00	-94'054.21
<b>Autres créances à court terme / Übrige kurzfristige Forderungen</b>	<b>78'515.80</b>	<b>148'215.25</b>
Avances et prêts / Vorschüsse und Darlehen	0.00	63'796.34
Impôt anticipé / Verrechnungssteuer	78'515.80	84'418.91
<b>Actifs de régularisation / Aktive Rechnungsabgrenzungen</b>	<b>157'022.53</b>	<b>174'455.92</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ / ANLAGEVERMÖGEN</b>	<b>55'681'178.72</b>	<b>48'129'989.89</b>
<b>Immobilisations financières / Finanzanlagen</b>	<b>54'014'178.72</b>	<b>46'383'789.89</b>
Prêts à long terme / Langfristige Darlehen	B) 51'281'485.20	43'489'559.37
Participations / Beteiligungen	C) 2'732'693.52	2'894'230.52
<b>Immobilisations corporelles / Sachanlagen</b>	<b>1'667'000.00</b>	<b>1'746'200.00</b>
Mobilier et machines / Mobiliar und Maschinen	0.00	27'200.00
Immeuble / Immobilien	4'146'645.83	4'146'645.83
./ . Fonds d'amortissement immeuble / Wertberichtigung Gebäude	-2'479'645.83	-2'427'645.83
<b>TOTAL</b>	<b>85'780'512.47</b>	<b>80'929'816.75</b>
<b>PASSIF / PASSIVEN</b>		
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME / KURZFRISTIGES FREMDKAPITAL</b>	<b>63'029'661.23</b>	<b>58'902'168.48</b>
<b>Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services / Verbindlichkeiten aus Lieferungen und Leistungen</b>	<b>4'177.12</b>	<b>9'854.07</b>
Créanciers / Kreditoren	4'177.12	9'854.07
<b>Aides financières / Finanzhilfen</b>	<b>62'741'922.49</b>	<b>6'281'401.55</b>
Fonds engagés / Eingesetzte Mittel	D) 63'440'678.45	49'314'781.55
Etat du Valais / Staat Wallis	E) -698'755.96	9'368'093.35
<b>Passifs de régularisation / Passive Rechnungsabgrenzungen</b>	<b>283'561.62</b>	<b>209'439.51</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME / LANGFRISTIGES FREMDKAPITAL</b>	<b>6'909'752.80</b>	<b>6'281'401.55</b>
<b>Provisions / Rückstellungen</b>	<b>6'909'752.80</b>	<b>6'281'401.55</b>
Provisions du fonds d'investissement / Rückstellungen Investitionsfonds	F) 5'291'037.00	4'787'488.00
Provisions fonds d'amorçage / Rückstellungen Seed Money Fonds	G) 9'150.00	0.00
Provisions pour garanties de construction / Rückstellungen Baugarantien	H) 1'500'000.00	1'400'000.00
Provisions pour grosses réparations / Rückstellungen für Grossreparaturen	I) 109'565.80	93'913.55
<b>CAPITAUX PROPRES / EIGENKAPITAL</b>	<b>15'841'098.44</b>	<b>15'746'246.72</b>
Capital-actions A / Aktienkapital A	5'152'350.00	5'152'350.00
Capital-actions B / Aktienkapital B	7'238'500.00	7'238'500.00
Réserve légale issue du bénéfice / Gesetzliche Gewinnreserve	1'606'573.83	1'592'573.83
Réserve statutaire issue du bénéfice / Statutarische Gewinnreserve	1'353'159.38	1'353'159.38
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	207'528.51	167'982.51
Résultat de l'exercice / Jahresergebnis	312'006.72	270'701.00
Propre part au capital / Eigene Kapitalanteile	-29'020.00	-29'020.00
<b>TOTAL</b>	<b>85'780'512.47</b>	<b>80'929'816.75</b>

## COMPTE DE PROFITS & PERTES / ERFOLGSRECHNUNG

En Fr./In Fr.	2021	2020
Contrat de prestations/Leistungsvertrag	1'550'000.00	1'450'000.00
Mandats/Aufträge	900.00	11'794.50
Rendement des fonds investis/Ertrag der investierten Mittel	392'644.50	378'295.43
+/- value sur fonds investis/Gewinn/Verlust der investierten Mittel	456'495.77	26'350.00
Attribution à la provision pour fonds d'investissement/ Zuweisung an Rückstellungen Investitionsfonds	F) -603'551.00	-300'912.00
<b>Rendement net des fonds investis/Nettoerlöse aus Investitionen</b>	<b>245'589.27</b>	<b>103'733.43</b>
Récupération s/perte CR/Rückvergütung bestehende Verluste CR	3'000.00	4'300.00
Restitution UCSA/SECO/Verlustanteil UCSA/SECO	-1'500.00	-2'150.00
<b>Récup. nette des pertes s/cautionnement CR/ Nettoergebnis aus Rückvergütung bestehender Verluste CR</b>	<b>1'500.00</b>	<b>2'150.00</b>
Commissions garanties/Kommissionen aus Baugarantien	254'744.61	297'056.87
Attribution à la provision pour garanties/Zuweisung an Rückstellungen Baugarantien	H) -100'000.00	0.00
<b>Résultat net sur garanties/Nettoergebnis aus Baugarantien</b>	<b>154'744.61</b>	<b>297'056.87</b>
Commissions caut. + tourisme/Kommissionen aus Bürgschaften und Tourismus	213'653.00	258'403.40
Rémunération CR/Rückübertragung CR	93'612.00	141'028.00
Autres produits/Übrige Erträge	-35.40	-611.62
<b>TOTAL DES REVENUS/TOTAL ERTRÄGE</b>	<b>2'259'963.48</b>	<b>2'263'554.58</b>
Charges de personnel/Personalkosten	1'587'977.74	1'478'528.57
Frais de tiers/Kosten Dritte	11'844.75	0.00
Honoraires et frais CA/Sitzungen VR und Kommission	167'285.20	184'847.80
Frais de locaux/Miete u. Kosten Räumlichkeiten	26'336.73	25'615.98
Frais de promotion et déplacement/Werbe- u. Reisespesen	3'245.70	3'707.86
Administration et communication/Administration und Kommunikation	117'053.13	115'209.06
Perte sur débiteurs et var. du croire/Debitorenverluste u. Veränderung Delkreder	-9'031.21	12'015.93
Amortissements/Abschreibungen	53'200.00	43'100.00
<b>TOTAL DES CHARGES/TOTAL AUFWÄNDE</b>	<b>1'957'912.04</b>	<b>1'863'025.20</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION/BETRIEBSERGEBNIS</b>	<b>302'051.45</b>	<b>400'529.39</b>
Recettes locatives/Mietertrag	57'800.00	57'800.00
./. Charges d'immeuble/Gebäudeaufwand	-17'936.13	-17'763.73
./. Amortissement s/immeuble/Gebäudeabschreibung	-26'000.00	-26'500.00
<b>Résultat hors exploitation/Betriebsfremder Erfolg</b>	<b>13'863.88</b>	<b>13'536.28</b>
Produits des titres et intérêts/Wertschriftenertrag und Zinsen	243'892.57	266'711.29
Plus-value/moins-value(-) s/titres/Wertsteigerung/-minderung Wertschriften	1'017'739.11	-185'307.73
Var. de la provision sur placement/Veränderung Wertberechtigung Wertschriften	-1'096'752.86	-93'774.05
Charges financières/Finanzaufwand	-65'039.77	-58'341.92
<b>Résultat financier/Finanzergebnis</b>	<b>99'839.05</b>	<b>-70'712.41</b>
./. Charges exceptionnelles, uniques ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Aufwand	I) -15'652.25	-15'652.25
<b>Résultat exceptionnel, unique ou hors période/ Ausserordentlicher, einmaliger oder periodenfremder Erfolg</b>	<b>-15'652.25</b>	<b>-15'652.25</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT/ERGEBNIS VOR STEUERN</b>	<b>400'102.12</b>	<b>327'701.00</b>
./. Impôts directs/Direkte Steuern	88'095.40	57'000.00
<b>RÉSULTAT NET/NETTOERGEBNIS</b>	<b>312'006.72</b>	<b>270'701.00</b>

**1. INFORMATIONS SUR LES PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS  
ANGABEN ÜBER DIE IN DER JAHRESRECHNUNG ANGEWANDTEN GRUNDSÄTZE**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des articles régissant la comptabilité commerciale et la présentation des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Die vorliegende Jahresrechnung wurde gemäss den Vorschriften des Schweizerischen Gesetzes, insbesondere der Artikel über die kaufmännische Buchführung und Rechnungslegung des Obligationenrechts (Art. 957 bis 962) erstellt.

**2. COMMENTAIRES SUR LE BILAN ET LE COMPTE D'EXPLOITATION  
ERLÄUTERUNGEN ZU BILANZ- UND ERFOLGSRECHNUNGSPOSITIONEN**

31.12.21

31.12.20

**A) Répartition des titres et placements / Aufteilung der Wertschriften und Anlagen**

Comptes à terme / Terminkonten	Fr.	0	Fr.	0
Obligations Fr. / Obligationen Fr.	Fr.	3'617'077	Fr.	3'562'082
Obligations monnaie étrangère / Obligationen Fremdwährung	Fr.	331'335	Fr.	330'793
Actions suisses / Schweizerische Aktien	Fr.	5'570'187	Fr.	5'310'584
Actions étrangères / Fremde Aktien	Fr.	1'425'154	Fr.	1'164'961
Fonds de placements / Anlagefonds	Fr.	4'394'780	Fr.	4'146'590
Fonds immobiliers / Immobilienfonds	Fr.	2'521'852	Fr.	2'298'815
Fonds alternatifs / Alternative Fonds	Fr.	181'217	Fr.	180'432
	<b>Fr.</b>	<b>18'041'602</b>	<b>Fr.</b>	<b>16'994'257</b>

Dès 2019, les placements font l'objet d'une provision sur titre qui neutralise les plus-values non réalisées pour les positions concernées.

Ab 2019 unterliegen die Wertschriften einer Rückstellung, die die nicht realisierten Kapitalgewinne für die betroffenen Positionen kompensiert.

**B) Répartition des prêts à long terme / Aufteilung der langfristigen Darlehen**

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	6'079'250	Fr.	6'530'241
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	2'014'443	Fr.	1'808'818
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	4'335'625	Fr.	3'417'500
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	21'793'167	Fr.	21'358'000
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	16'749'000	Fr.	9'825'000
Autres / Andere	Fr.	310'000	Fr.	550'000
	<b>Fr.</b>	<b>51'281'485</b>	<b>Fr.</b>	<b>43'489'559</b>

**C) Répartition des participations (à caractère durable, découlant du contrat de prestations avec l'Etat du Valais)  
Aufteilung der Beteiligungen (fortdauernd, aus dem Leistungsvertrag mit dem Staat Wallis)**

Fonds d'investissement / Investitionsfonds	Fr.	1'077'097	Fr.	1'203'449
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	655'597	Fr.	690'782
Participation Cautionnement romand / Bürgschaft Westschweiz Beteiligung	Fr.	1'000'000	Fr.	1'000'000
	<b>Fr.</b>	<b>2'732'694</b>	<b>Fr.</b>	<b>2'894'231</b>

**D) Répartition des fonds engagés / Aufteilung der zugewiesenen Mittel**

Cofinancements / Mitfinanzierungen	Fr.	1'386'496	Fr.	1'661'081
Prise en charge des intérêts / Zinskostenbeiträge	Fr.	206'000	Fr.	236'000
Contributions cas de rigueur / Beiträge Härtefälle	Fr.	209'500	Fr.	2'470'000
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	3'060'891	Fr.	2'697'201
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	5'235'625	Fr.	4'467'500
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	26'649'000	Fr.	12'825'000
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	26'693'167	Fr.	24'958'000
	<b>Fr.</b>	<b>63'440'678</b>	<b>Fr.</b>	<b>49'314'782</b>

**E) Répartition Etat du Valais / Aufteilung Staat Wallis**

Garanties sur caution / Garantien aus Bürgschaften	Fr.	4'000	Fr.	46'545
Réserve pour subventions / Reserve für Subventionen	Fr.	847'574	Fr.	1'029'930
Fonds de soutien / Unterstützungsfonds	Fr.	-1'068'469	Fr.	-300'344
Fonds du tourisme / Tourismusfonds	Fr.	13'171'833	Fr.	14'907'000
Fonds d'amorçage / Seed Money Fonds	Fr.	1'616'606	Fr.	1'220'295
Fonds Remontées mécaniques / Fonds für die Bergbahnen	Fr.	-11'649'000	Fr.	-825'000
Cas de rigueur / Härtefälle	Fr.	-3'621'300	Fr.	-217'000
C/C SETI / Kontokorrent DWTI	Fr.	0	Fr.	-6'493'333
	<b>Fr.</b>	<b>-698'756</b>	<b>Fr.</b>	<b>9'368'093</b>

**F) Sur la base d'une évaluation systématisée du risque pour chaque investissement, invest. conditionnels inclus.  
Auf der Basis einer systematischen Risikoevaluation für jedes Investment, bedingte Verpflichtungen inbegriffen.**
**G) Capitalisation d'intérêts / Kapitalisierung von Zinsen**
**H) Provision globale de 4.3% des engagements en cours (2020 : 4.0%). Objectif de 5.00% visé à terme.  
Globale Rückstellung um 4.3% der eingesetzten Mittel (2020 : 4.0%). Mittelfristiges Ziel um 5.00%.**
**I) Charges exceptionnelles / A.o. Aufwandes**

Provision pour grosses réparations / Rückstellung für Grossreparaturen	Fr.	15'652	Fr.	15'652
--	-----	--------	-----	--------

**3. LA MOYENNE ANNUELLE DES EMPLOIS À PLEIN TEMPS NE DÉPASSE PAS LE SEUIL DE 10.  
DER JAHRESDURCHSCHNITT DER VOLLZEITSTELLEN LIEGT NICHT ÜBER DEM RICHTWERT 10.**

<b>4. ACTIONS PROPRES / EIGENE AKTIEN</b>	Fr.	29'020	Fr.	29'020
Nbre d'actions / Aktienzahl		850		850
Acquisitions de la période / Anschaffungen während der Periode		0		0
Aliénations de la période / Veräusserungen während der Periode		0		0

**5. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE CAUTIONNEMENTS, GARANTIS PAR L'ETAT DU VALAIS  
BÜRGCHAFTSVERPFLICHTUNGEN DER CCF AG, ABGESICHERT VOM STAAT WALLIS**

Total des cautionnements LPEC / Total der Bürgschaften WFG	Fr.	13'283'911	Fr.	14'323'661
Dossiers / Gesuche		29		33
Total des cautionnements touristiques / Total der Bürgschaften Tourismus	Fr.	26'119'450	Fr.	24'469'450
Dossiers / Gesuche		30		28

**6. TOTAL DES ENGAGEMENTS DE CCF SA SOUS FORME DE GARANTIES DE CONSTRUCTIONS  
TOTAL VERPFLICHTUNGEN AUS BAUGARANTIEN CCF**

Total des garanties / Total der Garantien	Fr.	35'116'436	Fr.	35'155'621
Nombre / Anzahl		1'826		1'863

**7. DETTES ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE  
VERBINDLICHKEITEN GEGENÜBER EINRICHTUNGEN DER BERUFLICHEN  
VORSORGE**

<b>8. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS / BEDINGTE VERPFLICHTUNGEN</b>	Fr.	200'000	Fr.	550'000
Dossiers / Gesuche		2		3

**9. AUTRES INFORMATIONS / ANDERE ANGABEN**

Dans son rapport de révision des comptes du fonds LERM du 21.6.2021, l'Inspection cantonale des finances (ICF) recommande de tenir une comptabilité distincte pour les aides LERM. CCF y a renoncé pour les raisons suivantes: CCF est une entité juridique séparée de l'Etat du Valais, dont le but est d'accueillir en son sein des outils financiers tels que les aides LERM. La tenue d'une comptabilité distincte de celle de CCF impliquerait un travail à double et inutile pour la gestion de l'ensemble des outils financiers à disposition. Le contrôle effectué par l'ICF sur la base d'un décompte LERM spécifique conclut qu'il est conforme à la volonté du législateur.

Das Kantonale Finanzinspektorat (empfiehlt in seinem Bericht vom 21.6.2021, bezüglich der Prüfung der Konten des GFBB-Fonds, getrennte Konten für die GFBB-Fördergelder zu führen. Die CCF AG hat aus folgenden Gründen darauf verzichtet: CCF ist eine vom Staat Wallis getrennte juristische Person, deren Zweck darin besteht, Finanzinstrumente wie die GFBB Unterstützung zu verwalten. Die getrennte Führung der Konten durch CCF würde unnötige Doppelarbeit für die Verwaltung aller verfügbaren Finanzinstrumente bedeuten. Die vom Finanzinspektorat durchgeführte Kontrolle auf Basis einer GFBB spezifischen Abrechnung kommt zum Ergebnis, dass sie dem Willen des Gesetzgebers entspricht.

**PROPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIVE À L'EMPLOI  
DU BÉNÉFICE AU BILAN  
ANTRAG DES VERWALTUNGSRATES ÜBER DIE VERWENDUNG  
DES BILANZGEWINNES**

En Fr./In Fr.

<b>BÉNÉFICE DISPONIBLE / BILANZGEWINN</b>	<b>31.12.21</b>
Bénéfices cumulés / Kumulierte Gewinne	207'528.51
Bénéfice de l'exercice / Jahresgewinn	312'006.72
<b>SOLDE À DISPOSITION / BILANZGEWINN</b>	<b>519'535.23</b>

**PROPOSITION D'UTILISATION / ANTRAG ÜBER DIE VERWENDUNG**

Attribution à la réserve légale issue du bénéfice / Zuweisung an die gesetzliche Gewinnreserve	16'000.00
Dividende actionnaires B 3 % / Dividende B-Aktionäre 3 %	217'155.00
Report à compte nouveau / Vortrag auf neue Rechnung	286'380.23
<b>TOTAL</b>	<b>519'535.23</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

## Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Sion, le 8 mars 2022

BDO SA  
Bastien Forré  
Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Loïc Rossé  
Expert-réviseur agréé



# BERICHT DER REVISIONSSTELLE

## Bericht der Revisionsstelle zur Jahresrechnung

Ais Revisionsstelle haben wir die beiliegende Jahresrechnung der CENTRE DE CAUTIONNEMENT ET DE FINANCEMENT SA bestehend aus Bilanz, Erfolgsrechnung und Anhang für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr geprüft.

## Verantwortung des Verwaltungsrates

Der Verwaltungsrat ist für die Aufstellung der Jahresrechnung in Übereinstimmung mit den gesetzlichen Vorschriften und den Statuten verantwortlich. Diese Verantwortung beinhaltet die Ausgestaltung, Implementierung und Aufrechterhaltung eines internen Kontrollsystems mit Bezug auf die Aufstellung einer Jahresrechnung, die frei von wesentlichen falschen Angaben als Folge von Verstossen oder Irrtümern ist. Darüber hinaus ist der Verwaltungsrat für die Auswahl und die Anwendung sachgemässer Rechnungslegungsmethoden sowie die Vornahme angemessener Schätzungen verantwortlich.

## Verantwortung der Revisionsstelle

Unsere Verantwortung ist es, aufgrund unserer Prüfung ein Prüfungsurteil über die Jahresrechnung abzugeben. Wir haben unsere Prüfung in Übereinstimmung mit dem schweizerischen Gesetz und den Schweizer Prüfungsstandards vorgenommen. Nach diesen Standards haben wir die Prüfung so zu planen und durchzuführen, dass wir hinreichende Sicherheit gewinnen, ob die Jahresrechnung frei von wesentlichen falschen Angaben ist.

Eine Prüfung beinhaltet die Durchführung von Prüfungshandlungen zur Erlangung von Prüfungsnachweisen für die in der Jahresrechnung enthaltenen Wertansätze und sonstigen Angaben. Die Auswahl der Prüfungshandlungen liegt im pflichtgemässen Ermessen des Prüfers. Dies schliesst eine Beurteilung der Risiken wesentlicher falscher Angaben in der Jahresrechnung als Folge von Verstossen oder Irrtümern ein. Bei der Beurteilung dieser Risiken berücksichtigt der Prüfer das interne Kontrollsystem, soweit es für die Aufstellung der Jahresrechnung von Bedeutung ist, um die den Umständen entsprechenden Prüfungshandlungen festzulegen, nicht aber um ein Prüfungsurteil über die Wirksamkeit des internen Kontrollsystems abzugeben. Die Prüfung umfasst zudem die Beurteilung der Angemessenheit der angewandten Rechnungslegungsmethoden, der Plausibilität der vorgenommenen Schätzungen sowie eine Würdigung der Gesamtdarstellung der Jahresrechnung. Wir sind der Auffassung, dass die von uns erlangten Prüfungsnachweise eine ausreichende und angemessene Grundlage für unser Prüfungsurteil bilden.

## Prüfungsurteil

Nach unserer Beurteilung entspricht die Jahresrechnung für das am 31. Dezember 2021 abgeschlossene Geschäftsjahr dem schweizerischen Gesetz und den Statuten.

## Berichterstattung aufgrund weiterer gesetzlicher Vorschriften

Wir bestätigen, dass wir die gesetzlichen Anforderungen an die Zulassung gemäss Revisionsaufsichtsgesetz (RAG) und die Unabhängigkeit (Art. 7Z8 OR) erfüllen und keine mit unserer Unabhängigkeit nicht vereinbaren Sachverhalte vorliegen.

In Übereinstimmung mit Art. 7Z8a Abs. 1 Ziff. 3 OR und dem Schweizer Prüfungsstandard 890 bestätigen wir, dass ein gemäss den Vorgaben des Verwaltungsrates ausgestaltetes internes Kontrollsystem für die Aufstellung der Jahresrechnung existiert.

Ferner bestätigen wir, dass der Antrag über die Verwendung des Bilanzgewinnes dem schweizerischen Gesetz und den Statuten entspricht, und empfehlen, die vorliegende Jahresrechnung zu genehmigen.

Sitten, 8. März 2022

BDO SA

Bastien Forré

Leitender Revisor

Zugelassener Revisionsexperte

Loïc Rossé

Zugelassener Revisionsexperte

# CONSEIL D'ADMINISTRATION VERWALTUNGSRAT

## **Jean-Pierre MORAND**

**Président** - Associé du cabinet d'avocats Kellerhals Carrard

**Präsident** - Partner der Anwaltskanzlei Kellerhals Carrard

## **Mischa IMBODEN**

**Vice-Président** - Associé de TRAG Treuhand & Revisions AG

**Vize-Präsident** - Mitinhaber der TRAG Treuhand & Revisions AG

## **Anne-Brigitte BALET NICOLAS** (dès le/ab dem 4.11.2021)

Directrice d'Abrifeu SA

Direktorin der Abrifeu SA

## **Olivier BENEY**

Secrétaire général du Département de la sécurité,  
des institutions et du sport

Generalsekretär des Departements für Sicherheit,  
Institutionen und Sport

## **Andreas BINER**

Président de Matterhorn Group AG

Präsident der Matterhorn Group AG

## **Gabriel DÉCAILLET**

Directeur du Bureau des Métiers

Direktor des Walliser Arbeitgeberverbands

## **Philippe DE PREUX** (dès le/ab dem 16.06.2021)

Directeur BCVs, Responsable de la région de Sierre

Direktor WKB, Leiter Region Siders

## **Gabriel EPINEY** (jusqu'au/bis am 4.11.2021)

Managing Director, Responsable Clientèle privée Valais, UBS Switzerland

Managing Director, Leiter Privatkunden Wallis, UBS Switzerland

## **Patricia LORENZ** (jusqu'au/bis am 4.11.2021)

CEO de SU8 Invest SA

CEO der SU8 Invest SA

## **Christopher O'CONNELL** (dès le/ab dem 4.11.2021)

Responsable clientèle entreprises Valais romand/Chablais, UBS Switzerland

Leiter Firmenkunden Valais romand/Chablais, UBS Switzerland

## **Mauricio RANZI**

Directeur de CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

Direktor der CIMO Compagnie industrielle de Monthey SA

## **Oliver SCHNYDER** (jusqu'au/bis am 16.06.2021)

Président de la Direction générale de la BCVs

Präsident der Generaldirektion der WKB

# EXPERTS CONSULTATIFS BERATUNGSEXPERTEN

Le CCF peut faire appel à des experts consultatifs dans différents domaines de compétences:

Die CCF AG kann sich an beratende Experten in verschiedenen Fachbereichen wenden:

## **Sergio SCHMID**

Responsable de l'institut Technologies du vivant, HES-SO Valais/Wallis

Leiter des Instituts Life Technologies, HES-SO Valais/Wallis

Pour les secteurs suivants: chimie, biotechnologies, alimentaire, science de la vie

Für folgende Bereiche: Chemie, Biotechnologie, Lebensmittel, Life Sciences

## **Fabrice ALLEGRO**

Chief Marketing & Digital Officer - VisilabGroup

Pour les secteurs suivants: marketing, retail, télécommunications, nouvelles technologies de l'information

Für folgende Bereiche: Marketing, Retail, Telekommunikation, neue Informationstechnologien

## **Medard HEYNEN**

CEO de BKW Valais SA

CEO der BKW Wallis AG

Pour les secteurs suivants: technologies, énergie

Für folgende Bereiche: Technologie, Energie

## **François GESSLER**

Diplômé de l'école hôtelière de Lausanne, Maître d'enseignement HES, ancien président de GastroValais

Diplomierter der Hotelfachschule Lausanne, Dozent in FH, ehemaliger Präsident von GastroValais

Pour les secteurs suivants: hôtellerie et restauration

Für folgenden Bereich: Hotellerie und Gastronomie

# COLLABORATEURS/TRICES MITARBEITER/INNEN

**Jacques METRAILLER** (Directeur / Direktor)

**Gérard HERTLI** (Directeur-adjoint / Vizedirektor)

**Irene RIEDER** (Membre de la Direction - Responsable Haut-Valais / Mitglied der Direktion - Verantwortliche Oberwallis)

**Milena BINER – Sébastien BLATTER – Marika BONVIN** (dès le/ab dem 1.11.2021) **Céline DUPERREX** –

**Corina FUCHS** (dès le/ab dem 27.01.2021) – **Sibylle GRANDIDIER – Damien LUISIER** (dès le/ab dem 1.11.2021)

**Céline REMONDEULAZ – Damien ROCH – Ralph TSCHOPP**

En 2021, Samira BINER, Bruno ENCARNACAO (BBX SA) et Benoît FLOREY (BBX SA) sont venus compléter ponctuellement le team pour le soutenir dans le cadre du traitement des aides pour les cas de rigueur.

2021 kamen Samira BINER, Bruno ENCARNACAO (BBX SA) und Benoît FLOREY (BBX SA) punktuell zum Team, um dieses bei der Bearbeitung von Härtefallhilfen zu unterstützen.